Le Comportement du Prophète Salla Allahou Alaihi wa Sallam

Professeur Docteur Mahrân Mâhir 'Uthmân Nûrî

(Traduction : Islamweb)

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Préambule

Louange à Allah, nous Le louons, implorons Son aide, implorons Son pardon et nous nous repentons à Lui. Nous cherchons Sa protection contre le mal de nos âmes et nos mauvaises actions. Quiconque est guidé par Allah, nul ne peut l'égarer, et quiconque Allah égare nul ne peut le guider. J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, Qui n'a nul associé, et j'atteste que Muhammad, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, est Son serviteur et Son Messager.

J'ai préféré participer par le biais de cet exposé en particulier à la campagne de défense du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pour deux raisons distinctes :

La première est qu'Allah, le Très Haut, nous a ordonné de suivre le modèle de notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ; et ceci ne pourra avoir lieu qu'en apprenant les textes qui nous permettent de mieux le connaître.

La seconde est que la présentation du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, est le meilleur moyen de faire face à cette campagne féroce, lancée par l'Occident, et qui vise à lui porter atteinte, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ; tentatives qui ne cessent de se répéter, même si elles ne sauraient certes nuire au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, comme le confirme Allah, le Très Haut, dans le Saint Coran dans le verset suivant (sens du verset) : « ***Nous t'avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs*** » (Coran 15/95).

D'après al-Sa'dî, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Ce verset « ***'Nous t'avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs*** » fait allusion à ceux qui raillaient aussi bien le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, que le Message qu'il apportait. C'est une promesse de la part d'Allah, exalté soit-Il, faite à Son Messager, de le protéger contre tout préjudice de la part de ces railleurs par tous les genres de châtiments qu'Il voudra. D'ailleurs, ceci eut effectivement lieu, car Allah, exalté soit-Il, détruisit et infligea une mort extrêmement atroce à quiconque se railla du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et de son Message ».

Je poursuis en rappelant que ces blasphèmes ne peuvent aucunement porter atteinte au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. En effet, un véritable musulman considère comme pitoyables ceux qui les profèrent, étant donné qu'ils s'exposent ainsi au châtiment d'Allah, exalté soit-Il, et risquent fort de mourir avant de pouvoir s'en repentir.

Ceci dit, si après avoir présenté à ceux-là le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et dans des situations semblables, s'ils persistaient dans leur mécréance, leurs plumes ne pourraient plus jamais avoir le même impact envers lui ni faire préjudice à la personne (on ne peut plus) éminente qu'est le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

J'implore Allah, exalté soit-Il, de faire ce travail avec sincérité, de viser exclusivement Son agrément et de me compter parmi ceux qui défendent Son Messager, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Je suis bien conscient que les détails qui manquent à cet exposé sont beaucoup plus nombreux que ceux qui y sont cités. Je souhaite que ce soit l'embryon d'une encyclopédie complète.

J'ai omis les longs commentaires sur les textes qui y sont évoqués, et ce, afin d'éviter tout ennui lors de la lecture. Je n'ai évoqué que des indications témoignant de la moralité éminente du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Je sollicite Allah, exalté soit-Il, d'agréer mon œuvre et de ne jamais m'abandonner à moi-même, ne serait-ce que le temps d'un clin d'œil ou moins que cela. Que la miséricorde, le salut et la bénédiction d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et sur tous ses Compagnons.

Avant-propos

La plus éminente des éloges décernées au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, est celle où Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) : « ***Et tu es certes, d'une moralité éminente*** » (Coran 68/4).

L'expression « ***moralité éminente*** » peut être comprise de trois façons acceptables, à savoir :

1. soit la religion de l'Islam ;
2. soit la discipline du Coran ;
3. soit le noble caractère.

Il est bien établi qu'en matière d'exégèse, lorsque le sens d'un verset fait objet de divergence chez les exégètes, et qu'il est possible que ce verset englobe toutes ces interprétations à la fois, c'est cette exégèse globale qu'il convient d'adopter.

Ceci dit, ce verset signifie que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a embrassé la meilleure religion qu'est l'Islam. Il est même le premier des musulmans, tel que le confirme Allah, le Très Haut, dans le verset suivant (sens du verset) : « ***et je suis le premier à me soumettre*** » (Coran 6/163).

De même, il s'est paré, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de la moralité à laquelle le Saint Coran appelle. A ce sujet, Sa'd ibn Hichâm ibn 'Âmir, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit qu'il était allé voir Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, et qu'il lui avait dit :

> -« Ô, mère des croyants, parle-moi de l'éthique du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ».

Elle me répondit :

> -« Son éthique était en tous points conforme aux injonctions du Coran. N'as-tu pas lu dans le Saint Coran le verset où Allah, exalté soit-Il, dit : « ***'Et tu es certes, d'une moralité éminente' ?'*** » (Coran 68/4).

A cet égard, Sayyid Qotb, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Le grand témoignage et l'éminent honneur sont ainsi proclamés : ***'Et tu es certes, d'une moralité éminente'***. Toute l'existence s'harmonise avec cet éloge unique du noble

Prophète, un éloge divin qui s'ancre au sein de cette existence ! Nulle plume, nulle imagination ne peut décrire la valeur de cette parole éminente du Seigneur de toute l'existence. Il s'agit là d'une attestation de la part d'Allah, exalté soit-Il, en fonction des normes qu'Il a établies au sujet de Son serviteur. Une attestation où Allah, exalté soit-Il, dit à ce dernier : « ***Et tu es certes, d'une moralité éminente*** ». Le sens de « ***moralité éminente*** » renvoie à ce qui est auprès d'Allah, exalté soit-Il, et dont personne de cet univers ne parviendrait à mesurer l'étendue. En effet, cette haute parole vient prouver l'éminence de Muhammad, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, laquelle est abordée selon maintes perspectives :

- Elle s'inscrit d'une part, dans le cadre où elle est, elle-même, une parole prononcée par Allah, « *Al-Kabîr* » (Le Grand), « *Al-Muta'âl* » (Le Très haut) ; une parole qui, une fois reçue par cet univers, s'ancre en lui et ne cesse de se répéter au ciel autant qu'Allah, exalté soit-Il, le voudra.

- Elle s'inscrit d'autre part dans le cadre de la capacité de Muhammad, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à l'assimiler tout en sachant bien Qui est Son Seigneur, l'Auteur de cet éloge, combien Il est éminent, quelle est la teneur de Ses paroles, leur étendue et leur influence. Cette grandeur absolue, il en connaît ce que nul autre que lui ne pourrait assimiler ».

En effet, lorsque je cherche à parler de l'éthique du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, je me trouve face à une mer sans rivages, je ressemble à un pauvre affamé qui se trouve invité à un festin de roi et qui ne sait pas par quel mets commencer.

Je commencerai alors par son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les enfants.

Le comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les enfants.

Voici un ensemble de situations illustrant le comportement de notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les enfants et la manière dont il les traitait.

Avec les enfants, notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait preuve de

patience et ne s’ennuyait jamais avec eux.

Selon Umm Khâlid bint Khâlid ibn Sa'îd, qu'Allah soit satisfait d’elle : « Un jour, (alors que j’étais encore enfant), mon père m’amena voir le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Me voyant habillée d’une chemise jaune, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me dit en langue abyssine (à titre de cajolerie) :

- ***« Sana ! Sana ! »*** (c'est-à-dire : Jolie ! Jolie !)

Je me mis alors à jouer avec le sceau de la prophétie lorsque mon père me vit et me réprimanda. Or, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Laisse-la ! »***, puis, s’adressant à moi, il me dit :
- ***« Use et rends désuet ! Puis Use et rends désuet ! Puis Use et rends désuet ! »*** (c'est-à-dire : puisses-tu vivre longtemps et l’user).

Il est à noter que Umm Khâlid, qu'Allah soit satisfait d’elle, bénéficia d’une longévité exceptionnelle. (Boukhari)

Le fait d’être préoccupé par les pratiques cultuelles, l’invocation du Seigneur de la terre et des cieux n’empêcha aucunement notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de faire preuve de bienveillance et de douceur à l’égard des enfants.

D’après Chaddâd ibn al-Hâd, qu'Allah soit satisfait de lui : « Lors de l’une des deux prières du soir (*al-Maghrib* ou *al-'Ichâ`*), le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit (pour diriger la prière), portant al-Hasan ou al-Husayn. Il s’avança, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le déposa par terre, puis prononça le *takbîr* et commença la prière. Pendant la prière, l’une de ses prosternations, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fut si longue que je dus relever la tête. Je vis alors l’enfant assis sur le dos du Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui était toujours prosterné. Je poursuivis alors ma prosternation et, une fois la prière accomplie, les gens lui demandèrent :

- « Ô Messager d’Allah ! Pendant cette prière, une de tes prosternations fut si longue que nous avons cru que tu avais eu un empêchement quelconque ou que tu étais en train de recevoir la Révélation ».
- ***« Rien de ceci n’a eu lieu, Mon fils était sur mon dos et je n’ai pas voulu le faire descendre avant qu’il ne le fasse de son propre gré »***, répondit-il. (Ahmad et al-Nisâ'î)

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne voulant pas presser le petit pour qu’il descende, attendit que celui-ci en ait eu assez de s’amuser sur le dos de son grand-père.

Il est à noter qu’al-Hasan et al-Husayn, qu'Allah soit satisfait d’eux, n’auraient jamais agi de la sorte s’ils n’avaient pas été habitués préalablement à être traités par le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec bienveillance et patience. Il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, aurait pu écarter le petit jusqu’à ce qu’il achève sa prière puis s’occuper de lui ensuite. Or, notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s’abstint de le froisser, même au moment où il sollicitait Son Seigneur, exalté soit-Il.

Selon Abû Qatâda l’Ansarite, qu'Allah soit satisfait de lui : « Je vis le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, présider la prière tout en portant 'Umâma bint al-'Âss – fille de Zaynab, sa fille, qu'Allah soit satisfait d’elle. Quand il se prosternait, il déposait l'enfant à terre et il la reprenait en se relevant ». (Boukhari et Mouslim)

Et ce, quoiqu’il ait dit, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam : ***« La prière est pour moi source de joie et d'apaisement »***, raison pour laquelle il disait toujours à Bilâl, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsqu’il se levait pour l’accomplir : ***« Ô, Bilâl ! Apaise-nous avec la prière »*** (Abû Dawoud). Cependant, même lorsqu’il accomplissait sa prière, il ne changeait pas de comportement vis-à-vis des enfants.

Une fois, notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, prêchait lorsqu’il vit al-Hasan et al-Husayn, qu'Allah soit satisfait d’eux, arriver, chacun avec une chemise rouge, marchant en trébuchant. Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, descendit alors de son *minbar*, les porta et les fit asseoir devant lui puis il dit :

> ***« Certes Allah dit en toute vérité (sens du verset) : « Vos biens et vos enfants ne sont qu’une tentation, alors qu’auprès d’Allah est une énorme récompense »***. (Coran 64/15). ***Lorsque j’ai vu ces deux enfants marcher en trébuchant, je n’ai pu patienter et j’ai interrompu mon sermon pour les porter. »*** (Abû Dawoud, al-Tirmitdhî et al-Nisâ`î).

Personne n’était plus clément que Muhammad ibn 'Abdallah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à l’égard des enfants.

Selon Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit :

> ***« Parfois, je commence une prière avec l’intention de la prolonger, mais lorsque j’entends les pleurs d’un enfant, je l’écourte car je sais que les pleurs***

de cet enfant troublent sa mère. » (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, indiqua également que celui qui ne fait pas montre de clémence à l'égard des enfants ne fait pas partie des musulmans. A ce sujet, il dit :

> ***« Ne fait pas partie de notre communauté celui qui ne fait pas preuve de clémence à l'égard des enfants ni de déférence à l'égard des personnes âgées »*** (Al-Tirmidhî)

Cette clémence s'illustra parfaitement lors de l'incident que rapporta son Compagnon Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, qui rapporta les paroles suivantes du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam : ***« Cette nuit, m'est né un fils à qui j'ai donné le nom de mon père Ibrâhîm*** (le père des Prophètes, Ibrâhîm, Alaihi Assalâm) ***»***.
D'après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Ensuite, il le confia à Umm Sayf, épouse d'un forgeron nommé alors Abû Sayf. Il alla, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le voir, et je le suivis. Arrivés chez Abû Sayf, nous trouvâmes la maison envahie par la fumée, car celui-ci était en train de souffler la forge. J'ai devancé alors le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et j'ai dit à Abû Sayf :

- « Ô Abû Sayf ! Arrête ! Le Messager d'Allah est arrivé »

Il arrêta alors de souffler et le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, demanda qu'on lui apporte le petit. Ensuite, il l'embrassa et proféra les paroles qu'Allah, exalté soit-Il, voulut qu'il profère.
Anas poursuivit :

- « J'ai vu le petit lorsqu'il exhalait son dernier soupir entre les mains du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dont les yeux fondaient en larmes alors qu'il disait :

> > ***« Les yeux versent leurs larmes, le cœur est meurtri de tristesse, mais malgré cela, nous ne prononçons que ce qui plaît à notre Seigneur. Certainement, nous sommes tristes de devoir te quitter, ô Ibrâhîm ! »*** (Boukhari et Mouslim).

A cet égard, je me souviens que l'on dit une fois à l'un des oulémas : « Lorsque la fille d'al-Fudayl ibn 'Iyâd, qu'Allah lui fasse miséricorde, mourut, il ne fit que rire, et telle fut sa réponse lorsqu'on l'interrogea sur cette réaction :

- « J'ai agréé favorablement ce qu'Allah m'avait prescrit ».

Or, lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, perdit son fils, il

pleura ».
Cela pourrait sous-entendre la question suivante : al-Fudayl faisait-il preuve de plus de patience que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ?

Et telle fut la réponse du savant : « Le cœur d’al-Fudayl fut entièrement consacré à un seul genre d’adoration, à savoir : celle de la résignation vis-à-vis des revers du destin. Or, le cœur du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, embrassait une multitude de genres d’adorations, comme, entre autres, celle de la satisfaction aussi bien que celle de la clémence à l’égard de ce petit ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, plaisantait avec eux.

Selon Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était la meilleure personne en matière de bon comportement. J’avais un frère que l’on nommait Abû ‘Ummayr. A chaque fois que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, venait nous voir et le voyait, il lui disait pour le taquiner :

- ***« Dis-moi Abû ‘Ummayr ! Qu’a donc fait le petit nughayr*** (terme diminutif désignant le rossignol nourri et abreuvé par Abû ‘Ummayr)***? »*** (Boukhari et Mouslim).

Si l’on médite un peu sur cette phrase qu’Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, proféra : « A chaque fois que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, venait nous voir […] », l’on devine que la plaisanterie du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se répétait […] ; ce qui prouve que c'était intuitif, que cela ne l’affectait pas, sinon elle n’aurait pas été si fréquente.

A cet égard, al-Râzî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Un comportement affecté ne saurait pas être durable, car celui qu’il affecte doit inévitablement retourner à sa nature ».

Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, passait près des enfants dans la rue, il les saluait. Selon Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, il marchait avec le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui passa près des enfants et les salua (Mouslim). Cela m’amène à me poser la question suivante : qui parmi nous, cher lecteur, se pare d’une telle modestie et agit de la sorte de nos jours ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, embrassait les enfants.

Selon la mère des croyants, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle : « Des bédouins vinrent trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et demandèrent :

- « Embrassez-vous vos enfants ? » ***« Oui »***, fut la réponse.
- « Nous, par contre nous n'embrassons jamais les nôtres », répliquèrent-ils.

Là, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

- ***« Que puis-je faire si Allah a arraché la clémence de vos cœurs ? ».***

Ya'li ibn Murra, qu'Allah soit satisfait de lui, dit qu'un jour, ils sortirent avec le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pour se rendre à une invitation. Chemin faisant, le Prophète, apercevant al-Husayn en train de jouer, accourut vers lui devant tout le monde, ouvrit les bras, laissa l'enfant passer tantôt par-ci tantôt par-là, s'amusa avec lui et le fit rire. Il finit par l'attraper, posant une main sous son menton et l'autre sur sa nuque. Puis l'étreignant et l'embrassant, il dit :

- ***« Al-Husayn est de moi et je suis de lui. Qu'Allah aime celui qui aura aimé al-Husayn. Al-Husayn incarne le savoir de toute une nation »*** (Ahmad, al-Tirmidhî et Ibn Mâdja).

Dans ce contexte, il importe de savoir que priver l'enfant d'une part suffisante de tendresse et de douceur risque d'être à l'origine de sa déviation du droit chemin.

En réponse à la consultation d'un patient homosexuel, le docteur 'Alî al-Zahrânî, psychologue saoudien, indiqua : « Au sujet de votre problème sexuel et de votre attachement aux hommes plus âgés quant à l'accomplissement de l'acte sexuel, sachez que, selon certains psychologues, ce problème est inhérent à l'enfant qui n'a pas joui d'une part suffisante de tendresse de la part de son père. Ceci se manifeste dans sa recherche des hommes plus âgés, son besoin de tendresse étant tel qu'il ressent le désir d'avoir une relation sexuelle avec eux. Or, il s'agit en réalité de la tendresse qu'il a tant recherchée lors de son enfance sans jamais la trouver ».

Certains psychologues conseillent à tout père d'être affectueux avec son fils afin de lui apporter la tendresse qu'il recherche, et ce lors des premières années de l'enfance. Ils leur conseillent de ne pas négliger plus tard de s'amuser et de jouer avec lui afin d'éviter que cette forme de déviation ne se manifeste chez le petit.

En effet, d'après certaines études, les déviations sexuelles se manifestent plus amplement chez les enfants qui vécurent sans pères, soit à cause des préoccupations continuelles de ceux-ci hors de la maison, soit de leur voyage pour de longues périodes, soit de leur mort ou de leur séparation d'avec leurs mères.

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les animaux

Comme est étrange l'attitude des mécréants qui attaquent l'Islam sous prétexte que ce serait une religion qui viole les droits de l'Homme.
N'ont-ils rien lu à propos du comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les animaux afin de distinguer, de façon lucide, le statut réservé (a fortiori) à l'Homme en Islam ?!

A ce sujet, citons, entre autres, quelques exemples…

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, interdit d'utiliser comme cible un être vivant.

'Abdallah ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, passa près de gens qui attachaient une poule pour s'en servir comme cible. La règle du jeu impliquait que le propriétaire de la poule ait droit aux flèches qui rataient leur cible. Or, lorsque ces gens virent Abdallah ibn 'Umar, ils se dispersèrent et s'éloignèrent de la poule.

- « Qui est-ce qui a fait ceci ? Qu'Allah maudisse l'auteur de cet acte. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a maudit quiconque fait d'un être vivant sa cible. » (Mouslim).

Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, indiqua aussi qu'il se rendit un jour chez Yahia ibn Sa'îd alors qu'un des enfants de ce dernier essayait de tirer une flèche sur une poule qu'il avait attachée. Ibn 'Umar se dirigea alors vers la poule, la détacha puis l'emmena avec l'enfant chez le père et lui dit :

- « Veux-tu bien interdire à ton enfant d'enchaîner cette volaille pour s'en servir comme cible. En effet, j'ai entendu le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, interdire qu'on prenne toute bête pour cible et qu'elle soit tuée ainsi » (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, interdit également de séparer les bêtes (oiseaux…) de ses petits, de même qu'il a interdit de brûler tout être vivant.

Selon 'Abdallah ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui : « Nous étions en voyage avec le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lorsqu'il s'en alla faire ses

besoins. Nous vîmes alors un rouge-queue (un petit oiseau de couleur rouge) avec ses deux petits. Nous prîmes les deux oisillons et leur mère se mit à voler au-dessus de nos têtes à la recherche de ses petits. A ce moment arriva le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui dit :

- ***« Qui a fait de la peine à cet oiseau en lui prenant ses petits ? Allez, rendez-lui ses enfants ! ».***

Il vit aussi une colonie de fourmis que nous avions brûlée. Il dit :

- ***« Qui a brûlé cette colonie ? »***
- 'Nous', répondit-on.
- ***« II n'appartient qu'au Maître du Feu de tourmenter par le feu'*** » (Abou Dawoud).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, interdit également d'amputer un animal vivant de l'un de ses membres, et maudissait quiconque commettait cet acte.

D'après Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a maudit quiconque ampute un animal vivant de l'un de ses membres » (Boukhari)

A cet égard, Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, dit qu'un âne marqué à la face passa devant le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui, le voyant ainsi, dit : ***«Qu'Allah maudisse celui qui l'a marqué !»*** (Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, nous indiqua également que la bienveillance à l'égard des animaux entraîne le pardon des péchés.

D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, raconta cette histoire :

> ***« Alors qu'un homme poursuivait son chemin, voilà qu'il ressentit une grande soif. Il trouva alors un puits, y descendit et en but. A sa sortie du puits, se présenta un chien haletant et léchant la terre humide tellement il avait soif. L'homme se dit :***
> - ***« 'Ce chien souffre de la soif autant que j'en souffrais moi-même ».***
>
> ***Il redescendit dans le puits, remplit d'eau sa chaussure, remonta et en abreuva le chien. Allah loua alors son acte et lui pardonna ses péchés ».***

Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, dirent alors :

- « Ô Messager d'Allah ! Obtiendrons-nous donc une récompense pour nos bonnes actions envers les animaux ?»
- ***« Pour toute créature vivante il y a une récompense à qui lui fait du bien »*** ; répondit-il.

Le plus étonnant est cette histoire :

D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, raconta :

> ***« Un jour qu'un chien tournait autour d'un puits, haletant de soif, voilà que le vit une des prostituées des fils d'Israël. Elle se déchaussa, remplit sa bottine d'eau et abreuva le chien. Cela lui valut l'absolution de ses péchés »*** (Boukhari et Mouslim).

Allah absout les péchés d'une prostituée, car elle abreuva un chien. Ô combien immense est la miséricorde d'Allah à notre égard !!

Notre cher Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, nous indiqua que toute méchanceté à l'égard des animaux risque d'entraîner son auteur en Enfer, qu'Allah nous en protège.

D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, raconta :

> ***« Une femme mérita d'entrer en Enfer à cause d'une chatte qu'elle avait enfermée sans lui donner à manger et sans toutefois la libérer pour qu'elle se nourrisse des bestioles de la terre, jusqu'à ce qu'elle mourût d'inanition »*** (Boukhari et Mouslim).

Ibn Hadjar, qu'Allah lui fasse miséricorde, tire argument de ce hadith quant à l'obligation qui incombe au propriétaire d'un animal de s'occuper de lui.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, voulut une fois acheter un chameau après que celui-ci se fut plaint auprès de lui de son propriétaire qui le maltraitait.

A ce sujet, Ya'li ibn Morra, qu'Allah soit satisfait de lui, de la tribu de Thaqîf, raconta : « Alors que nous marchions avec le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, iI passa près d'un chameau qui, lorsqu'il vit le Prophète, Salla Allahou

‘Alaihi wa Sallam, fit entendre un râle et baraqua en étendant le cou par terre. Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, s'approcha alors de lui en disant :

- ***« Où est le propriétaire de ce chameau ? »***

Lorsque celui-ci arriva, il lui dit alors :

- ***« Vends-le-moi ! »***
- ‘ Non, je te l’offre’ »
- ***« Vends-le-moi ! »***, répéta le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.
- « Non, Je t’en fais cadeau quoi qu’il soit notre unique source de subsistance » ; insista le propriétaire.
- ***« Vu ce que tu viens de mentionner, sache donc que ce chameau vient de se plaindre à moi et de me dire que tu lui faisais supporter au-delà de ses forces et que tu l'affamais. Veux-tu alors le traiter avec douceur ?*** » (Ahmad).

Un jour, un chameau s'énerva et le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, par sa douceur et sa tendresse, parvint à le calmer

Selon Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui : « Une famille ansarite avait un chameau dont ils se servaient lorsqu’ils arrosaient les champs. Or, un jour, il se montra si rétif qu’il les empêcha de l’enfourcher. Les Ansars vinrent alors trouver le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dirent :

- ‘ Nous avons un chameau dont on se sert pour arroser nos champs. Or, il se rebelle contre nous et nous empêche de l’enfourcher. Les plantes et les palmiers sont assoiffés ’.

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit alors à ses Compagnons :

- ***« Levez-vous »***

Ils se levèrent et entrèrent avec lui dans la palmeraie au coin de laquelle il vit le chameau. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se dirigea vers la bête alors que les Ansars disaient :

- ‘ Ô Messager d’Allah ! Il est devenu aussi docile qu’un chien. Nous craignons qu’il ne te lance une de ses ruades ! ’
- ***« Il ne me fera aucun mal »***, assura le Messager d’Allah.

Lorsque le chameau regarda le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, aux yeux, il vint vers lui et finit par se prosterner devant lui. Les Compagnons dirent alors :

- « Ô Messager d’Allah, ce n’est qu’une bête dénuée de raison, et pourtant, elle se prosterne devant toi. Ne devons-nous pas, à plus forte raison, nous prosterner devant toi, nous qui sommes doués de raison ? ».

- ***« Aucun humain n'est autorisé à se prosterner devant un autre humain. Si cela était permis, j'aurais ordonné à toute épouse de se prosterner devant son mari en raison des droits énormes qu'il a sur elle*** ». (Ahmad)

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ordonna d'être bienveillant à l'égard des animaux, fût-ce au moment de leur égorgement, et loua celui qui se comportait ainsi.

Selon Chaddâd ibn 'Aws, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit :

> ***« Allah a prescrit la perfection dans tout ce que nous faisons. Quand vous tuez, faites-le humainement. Quand vous égorgez une bête, faites-le de la manière la plus douce : aiguisez bien votre lame et accordez à l'animal le temps suffisant pour mourir (avant de le dépouiller) »*** (Mouslim).

Selon Mu'âwiyya ibn Qurra, qu'Allah soit satisfait de lui, son père lui dit qu'un homme avait dit au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « Ô Messager d'Allah ! Je suis clément à l'égard de la brebis fût-ce en l'égorgeant »
- ***« Si tu fais preuve de clémence à l'égard d'une brebis, Allah te comblera de Sa clémence »*** (Ahmad).

D'après Ibn Abbâss, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Un homme étendit un mouton sur le côté [pour l'égorger], puis commença à aiguiller son couteau. Alors, le Prophète Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Veux-tu le faire mourir deux fois ? Ne peux-tu pas aiguiser ton couteau avant de le faire gésir ? »*** (al-Hâkim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, interdit à quiconque de tuer les oiseaux par simple plaisir.

Selon Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit :

- « ***Celui qui tue un moineau, ou un animal plus gros, sans lui accorder son droit devra rendre des comptes à Allah le Jour du Jugement »***
- « Et quel est son droit ? » demanda-t-on.
- ***« C'est qu'il l'abatte pour en consommer la chair, et non qu'il lui coupe la tête et la jette»*** (Nisâ`î)

Le comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec les ignorants

Quant à son comportement et son attitude avec les ignorants :

- Il se souciait, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de faire preuve de douceur à leur égard.

D'après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Alors que nous étions assis avec le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dans la mosquée, un bédouin se mit à y uriner. Les Compagnons se précipitèrent alors sur lui, mais le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'écria :

- ***« Laissez-le et ne l'interrompez pas ! ».*** Ils le laissèrent alors, et lorsqu'il eut fini d'uriner, le Messager d'Allah l'appela et lui dit :
- ***« Il ne convient pas de souiller ces mosquées avec cette urine et ces saletés. Elles sont consacrées à l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, à la prière et à la récitation du Coran »***.

Ensuite, il ordonna qu'on apporte un seau d'eau et le versa sur l'endroit souillé. » (Boukhari et Mouslim)

Chez certains des compilateurs de hadiths, ce bédouin dit :

- « Ô Allah ! Accorde-moi et à Muhammad Ta miséricorde et ne l'accorde à personne d'autre que nous »
- ***« Tu as cherché à donner des limites à la Miséricorde d'Allah alors qu'elle est immense »*** dit le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Par ailleurs, lorsque le bédouin urina au coin de la mosquée et que les gens se levèrent pour le malmener, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le leur interdit en disant :

- ***« Allah ne vous a suscités que pour faciliter les obligations et ne vous a jamais suscités pour les rendre difficiles. Versez un seau d'eau sur son urine».*** (Abou Dawoud, Tirmidhî et Nisâ`î).

En fait, si le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'avait pas interdit aux gens

de réprimander ce bédouin, cela aurait eu les répercussions suivantes :

- la souillure n'aurait pas été limitée à un seul endroit, mais elle aurait été dispersée dans toute la mosquée ;
- le bédouin aurait été gêné à cause de l'interruption de son urine ;
- cette agressivité aurait détourné ce bédouin de la religion, et
- sa *'Awra* (parties du corps qu'il ne faut pas montrer) aurait été dévoilée s'il s'était levé sans avoir fini ses besoins.

Ô combien éminente est la sagesse du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Certes, Allah, exalté soit-Il, l'a doté de la plus haute excellence !

A cet égard, Mu'âwiyya ibn al-Hakam al-Sulamî, qu'Allah soit satisfait de lui, raconta : « Alors que je priais avec le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, voilà que l'un des orants éternua. Je lui dis alors :

- « Qu'Allah te fasse miséricorde ».

Les gens me jetèrent des regards de réprobation. Je dis :

- « Malheur à moi ! Qu'avez-vous à me regarder ainsi ? ».

Ils se mirent à taper des mains sur leurs cuisses (pour me faire taire). Quand je compris qu'ils voulaient me faire taire, ceci m'étonna, mais je me tus quand même. Lorsqu'il acheva sa prière, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam - puisse-t-il vivre au prix de la vie de mon père et de ma mère, car je n'ai jamais vu avant lui ni après lui un instructeur meilleur que lui - ne me gronda pas, ni ne me frappa, ni ne m'insulta. Il se contenta de me dire :

- ***« Durant la prière, il n'est pas permis de prononcer une seule parole de ce que les gens se disent entre eux. La prière, en effet, n'est faite que pour exalter Allah, Le glorifier et réciter le Coran »*** (Mouslim).

Abû Umâma, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu'un jeune homme vint voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « Ô Prophète! Autorise-moi à commettre la fornication ».

Les gens se rassemblèrent alors pour le réprimander. Or, le Prophète dit :

- ***« Approche ! »***

Celui-ci s'approcha alors et s'assit près du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui l'interrogea :

- ***« Aimerais-tu voir ta mère commettre la fornication ? »***
- « Non, par Allah ! Puisses-tu vivre au prix de ma vie ! »
- ***« Il en est de même pour les autres. Ils n'aimeraient pas voir leur mère commettre l'adultère. Aimerais-tu cela pour ta sœur ? »***

- « Non, par Allah ! Puisses-tu vivre au prix de ma vie ! »
- ***« Il en est de même pour les autres. Ils n'aimeraient pas voir leur sœur commettre l'adultère. Aimerais-tu cela pour ta tante paternelle ? »***
- « Non, par Allah ! Puisses-tu vivre au prix de ma vie ! »
- ***« Il en est de même pour les autres. Ils n'aimeraient pas voir leur tante paternelle commettre l'adultère. Aimerais-tu cela pour ta tante maternelle ? »***
- « Non, par Allah ! Puisses-tu vivre au prix de ma vie »
- ***« Il en est de même pour les autres. Ils n'aimeraient pas voir leur tante maternelle commettre l'adultère »***

Enfin, il mit sa main sur lui et invoqua Allah, exalté soit-Il, en sa faveur en disant :

> ***« Allahumma tahhir qalbahu wa ighfir dhanbahu wa hassin farjahu »***
> ***(Ô Allah ! Pardonne ses péchés, purifie son cœur et préserve ses parties intimes)***

Depuis lors, ce jeune homme ne tombait dans aucune tentation. (Ahmad).

▪ Il se souciait, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de cacher leurs défauts.

Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, rapporta que son ancienne esclave, Barîra, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui demanda de l'acheter afin de l'affranchir après. Elle lui dit alors :

- « Si tu veux, je paie tes maîtres pourvu que le patronage (le droit d'héritage) soit à moi »

Or, les maîtres de Barîra stipulèrent :

- « Si tu veux, nous l'affranchissons pourvu que nous en conservions le patronage »

Lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, arriva, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui raconta cette affaire, et telle fut sa réplique :

- ***« Achète-la, puis affranchis-la. Certes, c'est à celui qui affranchit que le patronage est réservé »***

Ensuite, il se leva, monta sur le *minbar* et, s'adressant aux gens, il dit :

- ***« Qu'ont donc certaines personnes à stipuler des conditions qui n'existent pas dans le Livre d'Allah. Quiconque stipule une condition qui ne se conforme pas aux consignes du Livre d'Allah, elle n'est pas légitime, fût-ce-telle répétée cent fois. Ce qu'Allah a stipulé est plus juste, et la condition qu'Allah a imposée est plus sûre. Le patronage n'appartient certes qu'à celui qui a affranchi »*** (Boukhari et Mouslim).

Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu'un groupe de personnes vinrent chez

les femmes du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pour les interroger sur la façon dont le Prophète adorait Allah, exalté soit-Il, en secret. Quand elles les en informèrent, cela leur sembla peu. Ils dirent :

- « Que sommes-nous par rapport au Prophète alors qu'Allah lui a déjà pardonné tous ses péchés passés et futurs ? »

L'un d'eux dit :

- « Pour ma part, je m'engage à passer toutes mes nuits en prières »
- « Et moi, je m'engage à jeûner sans interruption toute ma vie », dit l'autre.
- « Moi je m'engage à ne jamais me marier», dit enfin l'autre.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, vint alors les voir et leur dit :

- ***« Est-ce bien vous qui avez dit ceci et cela ? En vérité, par Allah, je crains Allah bien plus que vous, et je suis le plus pieux de tous. Cependant, je jeûne un temps et je mange un temps, je prie une partie de la nuit et j'en dors une autre, et j'épouse les femmes. Celui qui se détourne alors de ma voie n'est pas de ma communauté ! »*** (Boukhari et Mouslim).

Selon Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, accomplit quelque chose qu'il jugea dès lors valide (ce qui implique qu'Allah le lui avait permis). Cependant, un certain nombre de ses Compagnons rechignèrent à faire la même chose. Mis au courant, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit un prône qu'il commença en faisant des louanges à Allah, exalté soit-Il, puis il dit :

- ***« Qu'ont donc certaines personnes à rechigner à accomplir un acte que j'ai fait. Par Allah, je celui qui sait le mieux ce qu'Allah autorise ou interdit et nul ne redoute Allah autant que moi »*** (Boukhari).

▪ Il se souciait, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de corriger leurs erreurs.

D'après Abû Wâqid al-Lîthî, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avançait (avec ses Compagnons) vers Hunayn, il passa par un arbre que les idolâtres vénéraient. C'est aux branches de cet arbre, appelé *Thât Anwât*, qu'ils suspendaient leurs armes.

- « Ô Messager d'Allah ! Veux-tu nous choisir un arbre tel que *Thât Anwât* ? », demandèrent-ils au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ; il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur dit :

- ***« Allah est plus Grand ! Vous me dites ce que le peuple de Mûsâ (Moïse) lui avait dit : « Désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux ». Par Celui qui***

tient mon âme entre Ses mains, vous adopteriez certes toutes les coutumes de vos prédécesseurs ! » (Tirmidhî)

Quant à 'Abdallah ibn 'Amr, qu'Allah soit satisfait de lui, il rapporta qu'un homme vint voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « Je suis venu te prêter serment d'allégeance pour émigrer avec toi. J'ai laissé mes parents en train de pleurer »

Et telle fut la réponse du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- ***« Retourne chez tes parents, et fais-les rire comme tu les a fait pleurer ».*** (Abou Dawoud, Nisâ`î et Ibn Mâdja).

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses ennemis

Sur le champ de bataille, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, traitait ses ennemis avec vaillance et force.

'Alî ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, décrivit le comportement vaillant et audacieux du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le jour de la bataille de Badr en disant : « Le jour de la bataille de Badr, nous cherchions refuge derrière le Messager d'Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, alors qu'il était celui d'entre nous qui était le plus proche de l'ennemi, et il fut le plus vaillant de tous ce jour-là » (Ahmad).

Après la bataille de Uhud, Ubay ibn Khalaf voulut poursuivre le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui, lui, s'était réfugié près de la montagne, et, tenant la lance que lui tendit al-Hârith ibn al-Simma, il se redressa si subitement que ses cheveux s'envolèrent. Ensuite, le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, pointa son arme vers le cou d'Ibn Khalaf qui, sous l'effet de ce coup de lance, tomba de cheval. De retour à Quraych, bien que celui-ci n'ait eu au cou qu'une blessure minime dont le sang avait séché, disait :

- « Par Allah, Muhammad m'a tué ! ».

Les gens lui dirent :

- « Par Allah, tu as dû perdre la raison ! Par Allah, tu n'es pas blessé ! » ;

Mais il leur disait :

- « Il me dit une fois à La Mecque : ***« C'est moi qui te tuerai »***. « Par Allah, s'il crache sur moi, son crachat me tuera ».

Cet ennemi d'Allah mourut effectivement, en chemin vers La Mecque. (Ibn Hichâm).

Un homme dit à al-Barâ' ibn 'Âzib, qu'Allah soit satisfait d'eux :

- « Avez-vous pris la fuite, le jour de Hunayn ? ».

Il lui dit alors :

- « Non, par Allah, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'a pas pris la fuite, mais les gens de Hawâzin étaient des archers habiles. Lorsque la confrontation eut lieu, nous les attaquâmes et ils furent vaincus. Là, les musulmans se préoccupèrent alors du butin et c'est justement à ce moment que les archers de Hawâzin nous criblèrent de flèches. Quant au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, il ne prit point la fuite. Je le vis chevauchant sa mule blanche, alors que 'Abû Sufyân ibn al-Hârith en tenait la bride. Il disait, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :
  - ***« C'est moi le Prophète, sans mentir ; c'est moi le fils de 'Abd al-Muttalib ; ô Allah ! Accorde-nous Ta victoire !*** » (Boukhari et Mouslim).

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, traita ses ennemis avec clémence.

Lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, nommait un chef à la tête d'une armée ou d'une *sariyya*, il le conseillait de craindre Allah, exalté soit-Il, et de faire preuve de bienveillance en traitant ses subordonnés et tous les musulmans qui l'accompagnaient. Il leur disait ensuite :

- «Partez au nom d'Allah dans le sentier d'Allah, combattez celui qui renie Allah, attaquez, ne trichez pas, ne trahissez pas, ne mutilez pas les cadavres, ne tuez pas de nouveau-nés ».

D'après 'Abdallah ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, trouva une femme tuée dans l'une des batailles, il réprouva alors le meurtre des femmes et des enfants. (Boukhari et Mouslim).

D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui : « On dit au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « Ô, Messager d'Allah ! Lance des imprécations contre les polythéistes »

Et telle fut sa réplique :

- « ***Je ne fus pas envoyé pour maudire, mais comme miséricorde*** » (Mouslim).

Telle est la règle de base. Or, l'exception se manifesta lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lança des imprécations contre ceux dont les méfaits dépassèrent toutes limites, comme, à titre d'exemple, les assassins des récitateurs du Saint Coran contre lesquels il lança des imprécations pendant un long mois. A cet égard, Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit le *qunût* pendant un mois après la dernière *rak'a* de chaque prière. Je crois que le Prophète avait envoyé un groupe, qu'on appelait *al-Qurrâ'* (les récitateurs du Coran), lequel comprenait environ soixante-dix hommes, à un groupe d'infidèles moins nombreux et qui avaient passé un pacte avec le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Après le massacre de ces récitateurs, le Messager d'Allah fit le *qunût* pendant un mois au cours duquel il lançait contre ces assassins des imprécations » (Boukhari et Mouslim).

Notre maître et Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était soucieux de guider ses ennemis vers le Droit chemin.

Allah, le Très Haut, lui dit :

- **« *Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours !* »** (Coran 18/6)
- **« *Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants !* »** (Coran 26/3)
- **« *Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent* »** (Coran 35/8)
- **« *Ne t'afflige pas pour eux* »** (Coran 16/127).

Méditez un peu l'histoire suivante qui met en relief l'éminence du soin et du souci dont il, Salla Allahou 'Alahi wa Sallam, faisait preuve à l'égard de ses ennemis.

D'après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Un jeune juif, qui était au service du Prophète, tomba malade. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui rendit visite, s'assit à son chevet et lui dit :

- ***« Embrasse l'Islam ! »***

Alors, comme le jeune homme regarda son père, celui-ci lui dit :

- « Obéis à Abûl-Qâsim ! »

Le jeune homme se fit donc musulman. Et, en sortant, le Prophète dit :

- ***« Louanges à Allah qui l'a sauvé de l'Enfer*** » (Boukhari).

Lorsque 'Abdallah ibn Salâm, qu'Allah soit satisfait de lui, embrassa l'Islam, il dit au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « Ô, Messager d'Allah ! Les juifs sont enclins à la calomnie et au mensonge. Demande-leur qui je suis et quel est mon statut parmi eux avant qu'ils n'apprennent ma conversion à l'Islam. »

Une fois les juifs arrivés, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur demanda :

- ***« Quel est le rang de 'Abdallah ibn Salâm chez vous ? »***
- « C'est le meilleur d'entre nous et le fils du meilleur d'entre nous ; il est le plus vénérable d'entre nous et le fils du plus vénérable d'entre nous », répondirent-ils.
- ***« Que diriez-vous si je vous disais qu'il a embrassé l'Islam ? »***
- « Que Dieu l'en préserve ! », répliquèrent-ils.

En fait, à chaque fois qu'il leur posait cette question, ils répétaient la même réplique. 'Abdallah sortit alors et leur dit :

- « J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah »

Là, ils dirent tout de suite :

- «C'est le pire d'entre nous et le fils du pire d'entre nous ! », et se mirent à l'insulter.
- « Tel est justement ce que je craignais, ô, Messager d'Allah ! », conclut alors 'Abdallah ibn Salâm. (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, agit ainsi dans l'espoir de les mettre sur le Droit chemin et de les guider.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pardonnait ses ennemis et faisait preuve de tolérance envers eux.

D'après Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, quatre-vingts hommes de La Mecque, armés, descendirent du mont d'al-Tan'îm dans le but d'attaquer à l'improviste le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et ses Compagnons. Or, c'est lui qui parvint à les faire prisonniers. Cependant, il s'abstint de les tuer. En effet, c'est justement à cette occasion qu'Allah, exalté soit-Il, révéla le verset suivant (sens du verset) :

« ***C'est Lui qui, dans la vallée de La Mecque, a écarté leurs mains de vous,***

de même qu’Il a écarté vos mains d’eux, après vous avoir fait triompher sur eux. » (Coran 48/24)

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, envoya ses cavaliers dans les environs du Nadjd. Ils firent prisonnier un homme de la tribu de Banû Hanîfa appelé Thumâma ibn Athâl, le maître d’al-Yamâma. Une fois arrivés à Médine, ils l'attachèrent à l'un des piliers de la mosquée. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, alla le trouver et lui dit :

- ***« Que penses-tu maintenant, ô, Thumâma ? »***.
- « Tout ce qui est bien, ô, Muhammad, répondit-il. Si tu me tues, tu auras fait périr un homme dont le sang sera vengé ; si tu me fais grâce, tu auras fait grâce à un homme reconnaissant et si tu veux de l'argent, tu obtiendras ce que tu voudras ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le laissa et, le lendemain, il lui posa la même question, et celui-ci répéta à son tour la même réponse. Le surlendemain, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit de même, et Thumâma lui répéta ce qu'il lui avait dit la veille. Là, il ordonna :

- ***«Mettez Thumâma en liberté !»,***

Celui-ci se rendit aussitôt à un enclos de dattiers voisin de la mosquée, se lava et revint à la mosquée où il prononça ces mots :

- « J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah et j'atteste que Muhammad est le serviteur d'Allah et Son Messager. Ô, Muhammad, par Allah, jusqu'ici aucun visage d'homme sur terre ne m'était plus odieux que le tien, mais maintenant ton visage est celui que je préfère de tous. Par Allah, aucune religion ne m'était plus odieuse que ta religion et maintenant ta religion est celle que j’aime le plus. Par Allah, aucune ville ne m'était plus odieuse que ta ville et maintenant nulle ville ne me plaît autant que la tienne. Tes cavaliers m'ont pris au moment où je voulais faire la 'Umra, que penses-tu que je doive faire ? ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le félicita et lui enjoignit de faire la 'Umra. Quand il arriva à La Mecque, quelqu'un lui dit :

- « As-tu apostasié ? »

Et telle fut sa réponse :

- « Par Allah, bien au contraire ! J'ai embrassé l'Islam en suivant le Messager d'Allah, Salla Allahou Alaihi wa Salam, et maintenant, jamais, jamais, par Allah, vous ne recevrez un grain de froment d'al-Yamâma, sans que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n’en ait donné l'autorisation ». (Boukhari et Mouslim).

Lorsque les polythéistes se réunirent à la mosquée après la conquête de La Mecque par le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui y entra cette fois en tant que conquérant victorieux, il leur dit :

- ***« Que pensez-vous que je ferai de vous ? »***
- « Rien que du bien. Tu es un frère généreux et tu es le fils d'un frère généreux », répondirent-ils.

Il leur déclara alors :

- ***« Allez ! Vous êtes libres !*** (affranchis) ! ***»*** (al-Bayhaqî)

Un jour, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui demanda :

- « Ô, Messager d'Allah ! Y eut-il jamais pour toi une journée plus pénible que celle de la bataille de 'Uhud ? »
- ***« Certes, j'ai eu bien à souffrir de tes compatriotes, mais ce qui me fut le plus pénible de leur part, ce fut l'affaire d'al-'Aqaba, lorsque, à l'exposé de mes demandes, Ibn 'Abd Yâlîl ibn 'Abd Kulâl répondit par un refus total. Je m'en retournai, affligé, ne sachant trop où diriger mes pas, et ne recouvrai mes esprits qu'une fois arrivé à Qarn al-Tha'âlib (lieu à proximité de Mina où se réfugiaient les renards). Je levai la tête, et voilà que je vis un nuage qui me couvrait de son ombre. Je le regardai et voilà que dedans j'aperçus Djîbrîl (Gabriel) qui m'appela et me dit :***
  - « Allah, l'exalté, a bien entendu les propos de tes compatriotes et les réponses qu'ils t'ont faites ; et il t'a envoyé l'Ange des montagnes pour que tu lui donnes, au sujet de ces infidèles, l'ordre de ton choix ».

  L'Ange des montagnes, m'ayant appelé, me salua et me répéta ce qu'avait dit Djîbrîl :
  - « Ô, Muhammad ! Allah a bien entendu les propos de tes compatriotes et les réponses qu'ils t'ont faites. Je suis l'Ange des montagnes et ton Seigneur m'a envoyé à toi pour que tu me donnes un ordre à leur sujet. Désires-tu que je fasse se refermer sur eux les deux grandes montagnes qui dominent La Mecque ?'

  Là, je lui répondis :
  - ***« Non, car j'espère qu'Allah fera sortir de leur descendance des fidèles qui L'adoreront Seul sans Lui donner d'associés »*** (Boukhari et Mouslim).

Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah !

Après tout cela, tu leur pardonnes quand même, ô, Messager d'Allah ?!

Un tel comportement de la part du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'est

pas étonnant. Il est même naturel puisque c'est à son sujet qu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : **« *Et tu es certes, d'une moralité éminente* ».** (Coran 68/4)

Passons, cher lecteur, à un autre exemple étayant les mœurs éminentes du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, soit la manière dont il traitait ses ennemis et son comportement à leur égard.

Afin de traiter ce sujet, il convient de mentionner une partie de l'histoire d'Ibn Salûl, laquelle est pleine de perfidie et de trahison.

La tête de file des hypocrites, 'Abdullah ibn 'Ubayy ibn Salûl, diffusa une calomnie et porta atteinte à l'honneur du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. C'est lui qui se chargea de propager la calomnie (accusant injustement d'adultère l'épouse du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, notre mère Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle). A cet égard, Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) :

> ***« Ceux qui sont venus avec la calomnie sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que c'est un mal pour vous, mais plutôt, c'est un bien pour vous. A chacun d'eux ce qu'il s'est acquis comme péché. Celui d'entre eux qui s'est chargé de la plus grande part aura un énorme châtiment* ».** (Coran 24/11)

En effet, le fait que 'Abdallah ibn 'Ubayy ibn Salûl soit celui qui joua le plus grand rôle dans cette calomnie, ne fait l'objet d'aucune controverse parmi les exégètes.

D'ailleurs, c'est de lui et ses alliés qu'Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

> **« *Ce sont eux qui disent : 'Ne dépensez point pour ceux qui sont auprès du Messager d'Allah, afin qu'ils se dispersent'. Et c'est à Allah qu'appartiennent les trésors des cieux et de la terre, mais les hypocrites ne comprennent pas. Ils disent : 'Si nous retournons à Médine, le plus puissant en fera assurément sortir le plus humble'. Or c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas* ».** (Coran 63/7-8)

C'est lui qu'Allah, le Très Haut, visait par le verset suivant (sens du verset) :

> **« *Et qu'Il distingue les hypocrites. On avait dit à ceux-ci : « Venez combattre dans le sentier d'Allah, ou repoussez [l'ennemi] », ils dirent : « Bien sûr que nous vous suivrions si nous étions sûrs qu'il y aurait une guerre ». Ils étaient, ce jour-là, plus près de la mécréance que de la foi. Ils disaient de leurs bouches ce qui n'était pas dans leurs cœurs. Et Allah sait fort bien ce***

qu’ils cachaient. » (Coran 3/167).

A cet égard, l’Imam al-Tabarî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Allah, le Très Haut, désigne par ce verset 'Abdallah ibn 'Ubayy ibn Salûl, l’hypocrite, et ses compagnons, qui quittèrent le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et ses Compagnons lorsqu’il se dirigea vers Uhud pour combattre les polythéistes. Là, les musulmans leur dirent :

- « Venez combattre avec nous les polythéistes ou, au moins, augmentez notre nombre en nous rejoignant ! »
- « Si nous étions sûrs qu’un combat aurait effectivement lieu, nous vous suivrions et nous vous soutiendrions contre eux (les polythéistes), mais nous pensons qu’aucune guerre n’aura lieu ! »

C’est ainsi que l’hypocrisie qu’ils dissimulaient se dévoila ».

De la même manière, lorsque Satan sema la zizanie entre deux hommes, l’un des Muhâdjirûn (les Emigrés) et l’autre des Ansars (les Auxiliaires), chacun des deux appela son clan au secours. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit alors et dit :

- ***« Qu’est-ce que c’est que ces procédés de la Djâhiliyya*** (période préislamique)***? »***
- « Ô, Messager d’Allah ! », lui expliqua-t-on, « un des Muhâdjirûn a fessé l’un des Ansars »
- ***« Abandonnez ces coutumes ! Ce sont certes des coutumes qui souillent »*** (Boukhari et Mouslim).

Une fois mis au courant de cet incident, la tête de file des hypocrites, Ibn Salûl, dit : « C’est à notre histoire avec Muhammad que s’applique l’ancien proverbe : « Nourris le chien, ensuite il te mordra ».

Telle est une partie concise de l’histoire de cet homme, une histoire sombre et rebutante.

Or, malgré tout ceci, et c’est justement là que nous voulons en venir, lorsque cet homme ignoble mourut, son fils, qui, par contre, était l’un des meilleurs Compagnons, qu'Allah soit satisfait d’eux, vint trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui demanda d’accomplir la prière funéraire pour son père et d’utiliser sa chemise comme linceul pour l’ensevelir ; une requête que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, agréa favorablement.

Quelle moralité éminente que celle dont se parait le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ?!

A ce sujet, Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, narra le hadith suivant : « 'Abdallah ibn 'Ubayy ibn Salûl étant mort, son fils, 'Abdallah ibn 'Abdillah vint demander au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de lui donner sa chemise pour servir de linceul à son père. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, la lui ayant donné, il lui demanda de faire la prière funéraire pour son père. Quand le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se leva pour faire cette prière, 'Umar se leva et, le saisissant par son vêtement, s'écria :

- « Ô, Messager d'Allah ! Tu pries pour lui alors qu'Allah t'a interdit de le faire ?! ».

Le Messager, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui répondit :

- ***« Allah m'a seulement laissé le choix, en disant*** (sens du verset) : ***« Que tu demandes pardon pour eux, ou que tu ne le demandes pas - et si tu demandes pardon pour eux soixante-dix fois […] » Eh bien! Je l'implorerai plus de soixante-dix fois »***
- « Mais c'est un hypocrite », reprit 'Umar.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit néanmoins la prière et c'est alors qu'eut lieu la révélation suivante (sens du verset) : ***« Et ne fais jamais la Salat sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne te tiens pas debout auprès de sa tombe*** » (Boukhari et Mouslim).

Par Allah ! Personne ne peut se conduire de la sorte, hormis le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

De telles mœurs incitèrent les gens à embrasser l'Islam, aussi bien individuellement qu'en groupes.

A cet égard, 'Abdallah ibn Salâm, qu'Allah soit satisfait de lui, narra ce qui suit : « Quand Allah voulut guider Zayd ibn Sa'na, celui-ci dit : « Lorsque je regardai le visage de Muhammad, j'y reconnus tous les signes de la prophétie, sauf deux que je ne parvins pas à discerner (au premier abord), à savoir : si sa mansuétude l'emportait sur sa colère et si l'excès d'emportement ne faisait qu'augmenter sa clémence. Je m'arrangeai donc pour l'aborder gentiment jusqu'à ce que je parvienne à être en contact avec lui et que je mette ainsi à l'épreuve le degré de sa mansuétude ou de sa colère ».

Zayd ibn Sa'na poursuivit : « Un jour, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa

Sallam, sortit de l'un de ses appartements accompagné de 'Alî ibn Abi Tâlib. Un bédouin, sur sa monture, s'approcha de lui et dit :

- « Ô Messager d'Allah! J'ai à ma charge quelques individus dans le village des Banû untel qui ont embrassé l'Islam. Je leur avais raconté que s'ils se convertissaient à l'Islam, les biens leur viendraient en abondance. Comme une disette les a frappés par manque de pluie, je crains que la cupidité qui les avait poussés à embrasser l'Islam ne les incite à apostasier aussi promptement. Si tu estimes que ce serait une bonne chose de leur envoyer quelques vivres pour les aider, fais-le ! ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, regarda alors un homme assis à côté de lui (c'était 'Alî, me semble-t-il), et ce dernier lui répondit :

- « Ô, Messager d'Allah ! Il ne me reste rien (des biens de l'aumône) ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, suite à cette demande de la part de Zayd, dut lui emprunter de l'argent ».

Zayd continua son récit et dit : « Deux ou trois jours avant la date d'échéance de la dette, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit, accompagné d'Abû Bakr, de 'Umar, de 'Uthmân et d'un groupe de ses Compagnons, pour accomplir une prière funéraire. Une fois la prière achevée, il s'adossa à un mur pour se reposer. Je vins alors à lui, le saisis par sa chemise et son manteau, lui jetai un regard plein de colère en m'écriant :

- « Ô Muhammad ! Acquitte-toi de ta dette ? Par Allah ! Je connais bien les Banû 'Abd al-Muttalib, mais je ne savais pas qu'ils avaient l'habitude d'atermoyer avec leurs créanciers ! ».

Je regardai ensuite 'Umar qui me regardait avec fureur, les yeux tournant dans leurs orbites ; il me cria :

- « Ô ennemi d'Allah ! C'est au Messager d'Allah que tu dis ce que je viens d'entendre là ?! C'est au Messager d'Allah que tu fais ce que je vois là ?! Par Celui Qui l'envoya avec la vérité, si je ne craignais pas de commettre une action hâtive sans avoir reçu l'ordre de l'accomplir, je t'aurais certes tranché la tête avec mon sabre ».

A ce moment, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, regarda 'Umar avec calme et tranquillité, puis il dit en souriant :

- ***« Ô, 'Umar ! Cet homme et moi avions besoin d'une autre réaction de ta part que celle-ci : tu aurais dû m'ordonner de m'acquitter de ma dette et lui***

> ***ordonner de réclamer son dû de bonne manière. Va, ô 'Umar, avec lui, donne-lui son droit et ajoute vingt Sâ'*** (unité de poids) ***de dattes pour le dédommager de la terreur que tu lui as inspirée ».***

Zayd poursuivit : « 'Umar m'amena là où il me donna mon dû et y ajouta les vingt Sâ' de dattes. Je lui demandai alors :

- « Pourquoi m'ajoutes-tu ceci, ô, 'Umar ?! ».
- « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, m'a ordonné de te le donner car je t'ai terrorisé ».
- « Me connais-tu, ô, 'Umar? » lui demandai-je.
- « Non, mais qu'est-ce qui t'a poussé à faire cela au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et à lui dire ce que tu as dit ? », me demanda 'Umar.
- « Ô, 'Umar ! Lorsque j'ai regardé le visage du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, j'y ai reconnu tous les signes de la prophétie, sauf deux que je ne suis pas parvenu à discerner (au premier abord), à savoir : si sa mansuétude était plus forte que sa colère, et si le fait de s'emporter contre lui ne faisait qu'augmenter sa clémence. Maintenant que je viens de constater ces signes, je te prends à témoin, ô 'Umar, que j'agrée Allah comme Seigneur, l'Islam comme religion et Muhammad comme Prophète. Je te prends aussi à témoin que je donne la moitié de mes richesses en aumône pour toute la communauté de Muhammad ».

'Umar alors m'interrompit :

- « Ou plutôt à une partie de cette communauté, car tu ne saurais suffire à tous les hommes ».
- « Ou à une partie de cette communauté », dis-je.

'Umar et Zayd retournèrent chez le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et Zayd clama :

- « J'atteste que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah et que Muhammad est Son serviteur et Son Messager ».

Zayd crut en le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, reconnut sa véridicité, lui prêta serment d'allégeance, et, plus tard, l'accompagna dans ses expéditions. Lors de la bataille de Tabouk, il tomba en martyr sur le champ d'honneur, après avoir fait face à l'ennemi, sans jamais lui tourner le dos. Qu'Allah fasse miséricorde à Zayd. » (al-Tabarânî).

Parmi les exemples de la mansuétude et du pardon du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, notons ce que narra Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père.

Selon lui, il accompagna le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dans l'une de ses campagnes vers le Nadjd. Quand le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, rebroussa chemin, il rebroussa chemin avec lui et, à l'heure de la sieste, ils arrivèrent à une vallée pleine de grands arbres épineux. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, mit pied à terre et les gens se dispersèrent pour se placer à l'ombre des arbres.
Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, poursuivit : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'installa sous un grand arbre. Il y accrocha son sabre et nous sombrâmes tous dans le sommeil. Tout à coup le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, nous appela. Une fois arrivés, nous vîmes un bédouin assis auprès de lui. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

- ***« Cet individu a dégainé contre moi mon propre sabre ; il me l'avait dérobé alors que je dormais. Je me suis réveillé alors qu'il le tenait nu. Là, il me dit : « Qui te protège de moi ? » ; je lui dis : « Allah », et le voilà depuis lors assis ».***

Or, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne le châtia pas. » (Boukhari et Mouslim).

Notons également l'autre version rapportée par Ahmad ibn Hanbal, qu'Allah lui fasse miséricorde dans son *Musnad*, à savoir : « Le sabre tomba alors de sa main et le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le saisit et lui dit à son tour :

- ***« Qui te protège alors de moi ? »***
- « Sois le meilleur preneur ! », lui dit l'autre. Puis il dit :
- ***« Veux-tu attester que nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah ? »***
- « Non. Mais je te promets de ne plus te combattre, et de ne jamais soutenir ceux qui te combattent', répondit-il.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui rendit alors sa liberté ».

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, priait Allah, exalté soit-Il, du vivant des polythéistes, de les guider et de leur pardonner. C'est que l'invocation en faveur d'un polythéiste après sa mort est prohibée, conformément au verset suivant (sens du verset) :

> **«** ***Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer*****. »** (Coran 9/113).

A cet égard, 'Abdallah ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Il me semble encore voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, parlant de l'un des prophètes qui, frappé par son peuple, essuyait le sang coulant sur son visage en disant : « Seigneur, pardonne à mon peuple, car ils ne savent pas » (Boukhari et Mouslim). Ceci eut lieu le jour de la bataille de Uhud.

Aussi, lorsque al-Tufayl, qu'Allah soit satisfait de lui, et ses compagnons vinrent trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dirent :

- « Ô, Messager d'Allah! La tribu de Daws est devenue incrédule et a refusé de croire. Invoque alors contre elle la colère divine ! »

Et que l'on dit :

- « Daws est certes perdue »

Telle fut son invocation :

- ***« Ô, Allah ! Guide Daws vers la bonne voie et amène-la à l'Islam. »*** (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, traitait ses ennemis avec douceur.

Lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, voulut accomplir la 'Umra de laquelle il avait été privé (au temps de Hudaybiyya), il s'avança jusqu'à ce qu'il atteignît la voie sinueuse d'où il devait descendre. Là, sa monture, al-Qaswâ', s'y accroupit.

- « Allez! Allez ! », s'écrièrent les gens.

Mais elle refusa opiniâtrement d'obéir. Ils s'exclamèrent alors :

- « Al-Qaswâ' rechigne ! ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit alors :

- ***« Elle ne rechigne pas, al-Qaswâ' ! D'ailleurs, la rétivité n'est pas dans son caractère. Elle fut empêchée d'avancer par ce qui empêcha l'Eléphant d'avancer. »*** (Boukhari).

Il poursuivit :

- ***« Par Celui qui tient mon âme en Ses Mains, quel que soit le compromis qu'ils m'offriront, j'y consentirai, pourvu qu'on y prenne en haute considération les limites sacrées d'Allah. »*** (Boukhari).

De même, lorsque les polythéistes voulurent consigner par écrit les conditions de la trêve de Hudaybiyya, et que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se

mit à les dicter à 'Alî ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, il lui demanda d'écrire :

- « Voici à quoi souscrit Muhammad, le Messager d'Allah ».

Les polythéistes objectèrent en disant :

- « Si nous croyions que tu es bien le Messager d'Allah, nous te suivrions. Alors écris : Muhammad ibn 'Abdillah ».
- « Efface ces mots », ordonna le Prophète à 'Ali, lequel riposta à son tour en disant :
- « Par Allah ! Je ne les effacerai jamais ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui demanda alors :

- ***« Montre-moi donc où est cette phrase »***

Lorsqu'il la lui montra, il effaça alors de sa propre main les mots contestés. (Boukhari et Mouslim).

Je vous invite à méditer un peu sur cet incident narré par la mère des croyants, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, qui dit :
« Un groupe de juifs étant entrés chez le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dirent :

- « Que la mort soit sur toi ! » (Dans la salutation arabe on se sert du mot *salâm* qui signifie "paix". Les juifs avaient employé le mot "*sâm*" signifiant "mort" dont la prononciation est presque identique).

Ayant compris ces paroles, je leur répondis alors :

- « Que la mort et la malédiction soient plutôt sur vous ! ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me dit alors :

- ***« Ô, Aïcha ! Allah préfère la douceur en toute chose ».***
- « Mais, n'as-tu donc pas entendu ce qu'ils ont dit, ô Messager d'Allah !? », lui demandai-je.
- ***« Je leur ai simplement répondu : « Et sur vous de même ! »*** ; répliqua le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. (Boukhari et Mouslim).

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait preuve de fidélité à leur égard.

Au sujet des captifs de Badr, il dit, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- ***« Si al-Mut'im ibn 'Adiyy était vivant et qu'il était intervenu auprès de moi en faveur de ces mécréants odieux, je les aurais libérés. »*** (Boukhari).

Il dit cela par reconnaissance envers al-Mut'im ibn 'Adiyy. C'est qu'en fait, lorsque le

Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, quitta les gens de Tâ`if après qu'ils eurent refusé son appel à croire en lui et à le soutenir, il se dirigea vers la grotte de Hirâ` et envoya à al-Akhnas ibn Churayq pour solliciter sa protection. Celui-ci répondit négativement en disant :

- « Je suis un allié (des Qoraychites), et l'allié n'est pas intitulé d'assurer la protection à l'adversaire de son allié ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, envoya alors un émissaire à Suhayl ibn 'Amr, pour solliciter sa protection, lequel refusa sous prétexte que les Banû 'Âmir ne protégeaient personne contre les Banû Ka'b.
Mais lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, envoya un émissaire à al-Mut'im ibn 'Adiyy, celui-ci ne se contenta pas d'agréer favorablement sa requête, mais il s'arma avec les habitants de sa maison et sortirent ensemble en direction de la Ka'ba. Ensuite, il envoya au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui demanda d'y entrer, de faire le *tawâf* et d'accomplir sa prière en toute sécurité. Enfin, il rentra en paix chez lui.

A cet égard, Ka'b ibn Asad, des Banû Quraydha, qui avait conclu un traité de paix, avec le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit à Huyay ibn Akhtab, de Banû Nadhîr, lorsque celui-ci vint le voir pour lui demander de rompre cette paix :

- « Malheur à toi, Huyay ! Laisse-moi tranquille ! Je n'ai vu de la part de Muhammad que sincérité et fidélité. » (Ibn Hichâm).

Notons également son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lors de la conquête de La Mecque avec 'Uthmân ibn Talha. Il lui prit la clé de la Ka'ba, pria dedans puis s'assit dans la mosquée sainte. 'Alî ibn Abî Tâlib se leva alors, la clé à la main, et lui dit :

- « Ô, Messager d'Allah ! Octroie-nous donc le droit de la protection de la Ka'ba et de l'abreuvage des pèlerins, qu'Allah fasse ton éloge et t'accorde le salut. »

Or, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, demanda :

- ***« Où est 'Uthmân ibn Talha ? »***

Une fois celui-ci arrivé, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Prends ta clé, ô, 'Uthmân ! Aujourd'hui est un jour de piété et de fidélité. »*** (Ibn Hichâm).

Aussi, lorsque Surâqa ibn Mâlik vint trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, après sa conquête de La Mecque, avec l'écrit qu'il lui avait donné lorsqu'il était sur le chemin de l'émigration, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Aujourd’hui est un jour de fidélité et de piété ».***

A ce moment-là, Surâqa déclara sa conversion à l’Islam. (al-Tabarânî)

Si seulement l’on traitait nos frères et nos chers amis de la même façon que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, traitait ses ennemis et les nôtres !

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses Compagnons

Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) :

> « ***C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.*** » (Coran 3/159).

Selon l'exégèse d'Ibn Kathîr, qu'Allah lui fasse miséricorde : « C'est-à-dire par le biais d'une miséricorde de la part d'Allah. A cet égard, al-Hasan al-Basrî a dit : 'Telle est l'éthique de Muhammad, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec laquelle Allah l'envoya. En effet, ce noble verset ressemble à celui où Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) :

> « ***Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.*** » (Coran 9/128).

A ce sujet, le Cheikh al-Sa'dî, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit dans son exégèse : « C'est-à-dire : c'est par la miséricorde dont Allah te dota, ainsi que tes Compagnons, qu'Il te fit la grâce d'être doux avec eux, d'abaisser pour eux l'aile de l'humilité, de les traiter avec indulgence, de te parer de bonnes mœurs ; c'est pourquoi ils s'assemblèrent autour de toi, éprouvèrent de l'amour à ton égard et se plièrent à tes ordres. Or, '***si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage***' car un tel mauvais caractère suffirait à les repousser et susciter leur aversion. Les bonnes mœurs du dirigeant attirent les gens vers la religion d'Allah, exalté soit-Il, et stimulent leur désir de l'embrasser ; outre bien entendu l'éloge et la rétribution particulière dont est digne celui qui se pare d'un tel comportement. A l'inverse, le dirigeant religieux qui a de mauvaises mœurs inspire aux gens de la répulsion et de l'aversion pour la religion, et ne mérite certes que le dénigrement et le châtiment qui lui est réservé dans l'Au-delà.

Ceci étant dit, si Allah, exalté soit-Il, dit que ce Messager, quoiqu' infaillible, risquait quand même d'inspirer de la répulsion à ceux qui l'entouraient s'il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, les avait traités avec rudesse et cruauté, et ce quelles que soient ses autres traits de caractère, qu'en-est-il des autres humains qui, eux, ne sont pas

infaillibles, s'ils traitent les gens avec rudesse et dureté ? Ne devraient-ils pas, a fortiori, suivre son modèle en se parant de ses bonnes mœurs et en traitant les gens avec la douceur, la noblesse de caractère et l'esprit de conciliation dont il faisait preuve ; et ce, afin de se plier aux ordres d'Allah, exalté soit-Il, et d'attirer Ses serviteurs vers Sa religion ? Ensuite, Allah, le Très Haut, lui ordonna de leur pardonner leurs manquements vis-à-vis des droits qu'il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avait sur eux et à implorer le pardon d'Allah pour leurs manquements vis-à-vis des droits d'Allah sur eux ; le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se para ainsi à la fois de la capacité à pardonner et de bienfaisance ».

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était modeste avec ses Compagnons.

C'est Allah, exalté soit-Il, qui lui ordonna de l'être lorsqu'Il dit (sens du verset) :

4. « ***et abaisse ton aile pour les croyants.*** » (Coran 15/ 88).
5. « ***Et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent.*** » (Coran 26/ 215).
6. « ***Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier.*** » (Coran 18/ 28).
7. « ***Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant sa Face «Wajh». Leur demander compte ne t'incombe en rien, et te demander compte ne leur incombe en rien. En les repoussant donc, tu serais du nombre des injustes.*** » (Coran 6/ 52).

A ce sujet, il fut rapporté qu'al-Aqra' ibn Hâbis al-Tamîmî, 'Uyayna ibn Hisn al-Fazârî, entre autres, vinrent voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et le trouvèrent assis avec Suhayb, Bilâl, 'Ammâr et Khabbâb, qu'Allah soit satisfait d'eux, et entouré par les faibles d'entre les croyants.
Les voyant dans cet état, ils les méprisèrent et s'adressèrent en aparté au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dirent : « Nous voudrions que tu nous consacres une place distinguée par laquelle les Arabes pourraient reconnaître notre mérite. C'est qu'en fait, les délégations des Arabes viennent souvent te voir et nous serions embarrassés que ceux-là nous voient assis avec ces esclaves. Nous voudrions que tu les éloignes lorsque nous venons te voir, et après notre départ, tu pourrais rester avec eux si tu veux ». C'est justement à cette occasion que fut révélé le verset

(sens du verset) : « ***Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur […]*** » (Coran 6/ 52).

Allah, le Très Haut, le blâma également lorsqu'il se détourna d'Ibn Umm Maktûm, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsque celui-ci le préoccupa tellement qu'il ne parvint pas à exhorter les polythéistes.

Telles sont quelques situations qui illustrent la modestie du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à l'égard de ses Compagnons.

Il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'aimait pas que ses Compagnons, se lèvent, par déférence, à son arrivée. Selon Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui : « Personne ne leur était plus cher que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Or, lorsqu'ils le voyaient arriver, ils ne se levaient pas en signe de déférence, car ils savaient combien il détestait ce comportement » (Ahmed et Tirmidhî)

Il marchait, côte à côte, avec quiconque lui exprimait une requête et ne le quittait jamais avant de la lui avoir satisfaite.

Une femme faible d'esprit vint voir le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « Ô Messager d'Allah ! J'ai quelque chose à te demander ».
- « Ô mère d'untel ! Choisis le chemin que tu veux prendre et je t'accompagnerai pour satisfaire à ta demande », lui répondit-il.

Il marcha tout seul avec elle dans quelques sentiers jusqu'à ce qu'il satisfît à sa demande. (Mouslim)

II arrivait souvent qu'une des fillettes de Médine prenne le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, par la main et qu'elle l'emmène, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, là où elle voulait. (Boukhari)

'Abdallah ibn Abî Awfâ, qu'Allah soit satisfait de lui, décrivit le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, en disant : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, multipliait le *dhikr* (évocations d'Allah, exalté soit-Il), réduisait les paroles insignifiantes, prolongeait sa prière, raccourcissait sa *khutba* (sermon) et jamais ne dédaignait-il d'accompagner une veuve ou un nécessiteux pour satisfaire à leurs besoins» (al-Nasâ`î)

Cela ne lui plaisait pas que ses Compagnons le louent avec excès ou qu'on lui

attribue, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, un statut qui ne convient pas aux humains. Ainsi 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu'il entendit le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dire :

> ***« Ne me flattez pas comme le firent les chrétiens avec le fils de Marie. Je ne suis qu'un serviteur, appelez-moi donc le serviteur d'Allah et Son Messager. »*** (Boukhari).

Al-Rubayyi' bint Mu'awwidh, qu'Allah soit satisfait d'elle, raconta : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, vint me voir le lendemain de mes noces. Il s'assit sur mon lit à une distance pareille à celle qui nous sépare (s'adressant à son interlocuteur), alors que quelques jeunes filles chantaient, en s'accompagnant du tambour, les mérites de leurs pères morts en martyrs lors de la bataille de Badr. L'une d'elle ajouta ce vers au chant :

- « (…) et parmi nous un Prophète qui prévoit déjà ce qui aura lieu le lendemain ».

Là, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, l'interrompit en disant :

- « ***Ne dis pas cela, ne dis que ce que tu chantais.*** » (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, accueillait favorablement les invitations de ses Compagnons.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit de lui-même :

> ***« Si l'on m'invitait à manger un pied d'agneau ou son épaule charnue, j'accepterais l'invitation ; et, si on me les offrait, je les accepterais. »*** (Boukhari).

Il acceptait donc les invitations, que ce fût à un repas copieux ou frugal. D'ailleurs, c'est l'épaule d'agneau qu'il préférait.

A ce sujet, Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, acceptait toute invitation, fût-ce à manger du pain d'orge et de la graisse rance. En fait, il avait mis en gage son armure chez un juif et il mourut sans jamais avoir de quoi payer pour la récupérer. » (Tirmidhî).

Qui parmi nous pourrait être comme le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ?

D’après son cousin, Ibn Abbâss, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s’asseyait par terre, mangeait par terre, plaçait ses jambes entre les pattes de la brebis pour la traire et accueillait favorablement l’invitation des esclaves à manger du pain d’orge. » (al-Tabarânî).

C’est ainsi qu’il était le parangon de la modestie, et qu’il était, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dénué de toute arrogance.

Par Allah, ô cher frère : qui d’entre nous accepterait une invitation à manger seulement du pain d’orge ? Qui parmi nous accepterait l’invitation d’un esclave s’il en existait encore ?

Sa modestie, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s’illustra également lorsqu’il remarqua l'absence d'une femme noire, laquelle balayait d’habitude la mosquée. Quand il s'enquit d’elle, et qu'on l'informa qu'elle était morte, il dit à ses Compagnons :

- ***« Pourquoi ne m'avez-vous pas mis au courant de sa mort ? ».***

Apparemment, ils avaient l'air d'en faire peu de cas.

- ***« Indiquez-moi sa tombe »***, leur dit-il.

Lorsqu’ils la lui montrèrent, il s'y rendit pour accomplir la prière mortuaire pour elle, puis il dit :

- ***« Les ténèbres couvrent les habitants de ces tombes, mais Allah, exalté soit-Il, illumine celles-ci grâce à la prière que je fais en leur faveur. »*** (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur rendait visite.

A ce sujet, Sahl ibn Hunayf, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, allait voir les musulmans faibles, les fréquentait, visitait les malades d’entre eux et suivait leurs convois funéraires. » (al-Hâkim).

Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta également à cet égard que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, visitait les Ansars (les Auxiliaires), saluait leurs enfants, caressait leur tête et invoquait Allah, exalté soit-Il, en leur faveur. (Ibn Hibbân et al-Nasâ'i)

Un jour, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se rendit chez Sa'd ibn 'Ubâda, qu'Allah soit satisfait de lui, et demanda la permission d’entrer en disant :

- ***« Que la paix et la miséricorde d’Allah soient sur vous ».***

Sa'd répondit à voix basse faisant exprès de ne pas faire entendre sa réplique au Prophète :

- « Et que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur vous »

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, répéta sa salutation trois fois et à chaque fois Sa'd lui répondait à voix basse. Lorsque le Prophète repartit, Sa'd le suivit en disant :

- « Ô Messager d'Allah ! Puisses-tu vivre au prix de la vie de mon père et de ma mère ! A chaque fois que tu me saluais, je t'entendais et je te répondais mais à voix basse, car je désirais acquérir le maximum de tes salutations et de bénédiction ».

Ensuite, il l'invita à entrer chez lui et lui présenta des raisins secs. Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, finit de manger, il dit :

- ***« Puissent les jeûneurs déjeuner chez vous, puissent les pieux manger à votre table et puissent les Anges prier pour vous ! »*** (Ahmed et Abou Dawoud).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'aimait pas qu'on éloigne les gens de lui. A ce sujet, Ibn Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, dit : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne permettait pas que les gens soient écartés de lui, ni empêchés de le rencontrer. » (al-Tabarânî).

Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, serrait la main à quelqu'un, il n'était jamais le premier à retirer la sienne.

D'après Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui : « Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, saluait un homme en lui serrant la main, il ne retirait jamais sa main avant que cet homme n'ait retiré d'abord la sienne. » (al-Tirmidhî).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'aimait pas que ses Compagnons le craignent.

D'après Abû Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui : « Un homme vint voir le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et, lorsqu'il commença à lui parler, il se mit à trembler. Le voyant dans cet état, le Prophète lui dit alors :

- ***« Prends l'affaire simplement, je ne suis pas un roi, je ne suis que le fils d'une femme qui mangeait de la viande séchée ».*** (Ibn Mâdja)

'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, demanda un jour la permission d'entrer chez le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, alors que ce dernier avait auprès de lui des femmes Qoraychites qui, avec des éclats de voix, l'entretenaient et l'urgeaient de

répondre davantage à leurs questions. Lorsque 'Umar demanda la permission d'entrer, elles se levèrent et s'empressèrent de se dérober aux regards. Ayant reçu du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, la permission d'entrer, 'Umar entra et trouva le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, en train de rire. Il lui dit alors :

- « Qu'Allah te rende heureux, ô Messager d'Allah ! ».
- ***« C'est que j'ai été étonné de voir ces femmes, qui étaient chez moi, s'empresser, en entendant ta voix, de se dérober aux regards ».***
- « Et pourtant toi, Messager d'Allah, tu es plus digne (que moi) de leur imposer la vénération ».

Puis, 'Umar ajouta (en s'adressant aux femmes) :

- « Ô ennemies de vos âmes, vous me vénérez au lieu de vénérer le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ! ».
- « Oui », répondirent-elles, « Toi tu es plus roide et plus rude que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ! ».

Et le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ajouta :

- ***« Par Celui qui tient mon âme entre Ses Mains, le diable ne t'a jamais rencontré sur une route sans prendre aussitôt une autre route que la tienne. »*** (Boukhari et Mouslim).

Dans ce contexte, il est à souligner que leur dire «Toi tu es plus roide et plus rude » ne signifie aucunement que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était roide et rude, mais d'un degré inférieur à celui de 'Umar. La comparaison ici est plutôt similaire à celle qui se trouve dans ce verset (sens du verset) : **«** ***Lequel est meilleur : Allah ou bien ce qu'ils Lui associent ?*** **»** (Coran 27/59). Certes, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne fut jamais ni roide ni rude, tel que le confirme le Saint Coran et les Livres sacrés qui le précédèrent. Par cette comparaison, ces femmes voulaient dire tout simplement : « Tu es roide et dur, 'Umar ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était équitable et ne faisait jamais de favoritisme.

Les Qoraychites, attristés de la situation de la femme des Banû Makhzûm, qui avait volé lors de la conquête de La Mecque, se demandèrent qui allait intercéder en sa faveur auprès du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Ils se dirent enfin :

- « Personne n'osera tenter cette démarche hormis Usâma ibn Zayd, le bien aimé du Messager d'Allah ».

Ayant entretenu le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de cette

affaire, son visage changea de couleur en signe de colère, Usâma, reçut de lui cette réponse :

- ***« Comment oses-tu intercéder quand il s'agit d'une des peines décrétées par Allah ?! »***.

Puis, se levant, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, prononça ces fameuses paroles :

- ***« Ô gens ! Ceux qui vous ont précédés (les juifs et les chrétiens) n'ont causé leur propre perte que lorsqu'ils laissèrent impuni les gens éminents d'entre eux quand ils volaient. Or, quand c'était un faible parmi eux qui volait, ils lui appliquaient la sanction édictée par Allah. Je jure par Allah que, s'il advenait que Fâtima, la fille de Muhammad, commît un vol, je lui couperais la main ! »*** (Boukhâri et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, réconfortait ses Compagnons et leur présentait ses condoléances.

A ce sujet, Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se dirigea un jour vers la tranchée où il trouva les *Muhâdjirûn* et les Ansars en train de le creuser de bonne heure dans le froid. C'est qu'en fait ils n'avaient pas d'esclaves pour accomplir cette tâche. Les voyant dans cet état de fatigue et de faim, il s'écria alors :

- ***« Ô Mon Seigneur ! La seule vie, c'est certes celle de l'Au-delà! Pardonne aux Ansars et aux Muhâdjirûn ! ».***

Telle fut leur réplique :

- « Nous sommes ceux qui prêtèrent à Muhammad serment de combattre pour la cause d'Allah tant que nous vivrons. » (Boukhari et Mouslim).

Selon Qurra ibn Iyâs, qu'Allah soit satisfait de lui : « Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'asseyait, un certain nombre de ses Compagnons l'entouraient et, entre autres, un homme qui emmenait avec lui son petit enfant, lequel avait l'habitude de venir derrière son père ; et celui-ci l'asseyait devant lui. Or, le petit mourut, et depuis lors, le père n'assistait plus à ce cours, qui éveillait chez lui le souvenir de son fils, dont la mort l'affligeait énormément. Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, remarqua son absence, il s'enquit de lui en disant :

- ***« Pourquoi ne vois-je pas untel parmi vous ? ».***
- « Ô Messager d'Allah ! Son fils que tu voyais avec lui est mort », lui répondirent ses Compagnons.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le croisa et lui demanda des nouvelles

de son fils. Lorsque celui-ci lui répondit qu'il était mort, il lui présenta ses condoléances et lui demanda :

- ***« Ô untel ! Que préfères-tu ? Jouir de ton fils pendant toute ta vie, ou bien que tu te trouves après au Paradis et qu'à chaque fois que tu cherches à entrer par l'une de ses portes, ton fils te devance pour te l'ouvrir lui-même ? ».***
- « Ô Prophète d'Allah ! Je préfère qu'il me devance pour m'ouvrir la porte du Paradis », répondit-il.
- ***« Tu auras alors ce que tu désires »***, lui confirma le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Les Compagnons lui demandèrent alors :

- « Ô Messager d'Allah ! Ceci s'applique à lui exclusivement ou bien à nous tous ? ».
- ***« Cela s'applique à vous tous »***, leur répondit-il.

C'est ainsi que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait de leurs crises des grâces, de leurs afflictions des joies et de leurs peines des sources d'espérance.

A cet égard, Khabbâb ibn al-'Aratt, qu'Allah soit satisfait de lui, raconta : « Nous nous plaignîmes un jour auprès du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, alors qu'il était allongé à l'ombre de la Ka'ba, la tête appuyée sur son manteau. Nous lui dîmes :

- « Pourquoi ne demandes-tu pour nous le secours d'Allah ? Pourquoi ne L'invoques-tu pas pour nous ? ».

Et telle fut la réponse du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

« Parmi ceux qui vivaient avant vous, on prenait l'un d'eux, on creusait un trou et on l'y mettait. On apportait ensuite une scie qu'on plaçait sur sa tête et on sciait celle-ci en deux. Cela n'arrivait pourtant pas à lui faire renier sa foi ; et on lui passait des peignes en fer sur les os et les nerfs ; mais cela ne lui faisait pas pour autant renier sa foi. Par Allah, Allah assurera l'expansion de l'Islam au point qu'un cavalier pourra chevaucher de San'a' à Hadramawt, ne craignant qu'Allah ou le loup pour ses troupeaux ; mais vous vous hâtez. » (Boukhari).

Quant à Djâbir ibn Abdillah, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, il rapporta ce qui suit : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me rencontra un jour et me demanda :

- ***« Ô Djâbir, pourquoi as-tu l'air si affligé ? ».***

- « Ô Messager d'Allah ! Mon père est mort en martyr le jour de la bataille de Uhud, me laissant des enfants à élever et des dettes à rembourser ».
- ***« Ne Veux-tu pas que je t'annonce une bonne nouvelle quant à la manière dont Allah a reçu ton père ? »***.
- « Si, ô Messager d'Allah ! ».
- ***« Allah ne parle aux gens que de derrière un voile. Cependant, il a ressuscité ton père et lui a parlé sans voile ! Allah lui a dit : 'Ô serviteur, que souhaites-tu ? J'exaucerai ton vœu'. Ton père a répondu : 'Ô mon Seigneur ! Je souhaite être ressuscité et mourir pour ta cause'. Or, Allah lui a dit : 'J'ai déjà décrété qu'il était défendu à ceux que Nous avons fait périr de revenir à la vie d'ici-bas'. »*** (Tirmidhî).

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, consultait ses Compagnons.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, consultait ses Compagnons, se pliant ainsi à la Parole d'Allah, exalté soit-Il, (sens du verset) :

> **«** ***C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que tu t'es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance*****. »** (Coran 03/159).

A titre d'exemple, lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, apprit qu'il devrait combattre à Badr, alors que les Compagnons étaient sortis dans l'intention d'attaquer la caravane, il les consulta. D'après Ibn Hichâm, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

- ***« Ô gens ! Donnez-moi votre avis ! ».***

En effet, ce sont les Ansars (les auxiliaires) qu'il désignait, et ce, en raison de leur grand nombre et aussi du serment d'allégeance qu'ils lui avaient prêté à 'Aqaba, lorsqu'ils lui dirent :

- « Ô Messager d'Allah ! Nous sommes exempts de notre serment de te protéger tant que tu n'es pas encore arrivé chez nous. Une fois installé à Médine, tu seras sous notre protection, nous te protègerons de ce dont nous protégeons nos enfants et nos épouses ».

En fait, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, craignait que les Ansars ne se

fussent engagés à le protéger uniquement au sein de Médine. Le cas échéant, ils ne seraient pas obligés de mener avec lui un combat hors de Médine contre leur ennemi. C’est pourquoi, lorsque le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, posa cette question à ses Compagnons, Sa'd ibn Mu'âth, qu'Allah soit satisfait de lui, prit donc l'initiative et lui dit :

- « Ô, Messager d'Allah ! On dirait que ta question nous est adressée en particulier ».
- ***« Oui »***, répondit le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.
- « Nous avons foi en toi, nous croyons en toi, nous avons attesté que ce que tu nous as apporté est bien la vérité, nous t’avons prêté alors serment d’allégeance de t’écouter et de t’obéir. Poursuis donc l’objectif que tu veux, nous sommes avec toi Par Celui Qui t’a envoyé avec la vérité, si tu pars en direction de cette mer et que tu entreprends de la traverser, nous la traverserons avec toi, sans qu’un seul homme parmi nous ne manque à l’appel. Nous ne détestons guère d’aller avec toi, dès demain, affronter un ennemi. Nous faisons preuve d'endurance lors de la guerre, et de loyauté lors de l’affrontement. Qu’Allah te montre de nous ce qui te rendra satisfait, sois donc notre meneur avec la bénédiction d’Allah ».

A ces propos, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, répliqua :

- ***« Marchez et recevez la bonne nouvelle ! Allah m’a promis que l’une des deux bandes serait à nous. Par Allah ! L'image de nos ennemis passés à trépas s'offre déjà à mes yeux. »*** (Ibn Hichâm).

De même, lors de l’incident d’al-Ifk, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, consulta 'Alî, Usâma ibn Zayd et Burayra, qu'Allah soit satisfait d’eux tous. (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur faisait don de tout ce qu’il possédait, même lorsqu’il en avait lui-même besoin.

A cet égard, il convient d’abord d’attirer votre attention sur le besoin et à la gêne où se trouvait le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avant d’évoquer les textes soulignant sa prodigalité et sa générosité. C’est que le don fait par une personne en cas de besoin témoigne de la sincérité de sa foi, de sa confiance inébranlable en Allah, exalté soit-Il, et de son éminente magnanimité.

A ce sujet, d'après 'Urwa, qu'Allah soit satisfait de lui, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui dit :

- « Ô mon neveu ! Il nous arrivait de voir la nouvelle lune, puis la suivante, puis la

suivante - trois croissants dans une période de deux mois - sans qu'on ait allumé de feu (pour cuisiner) dans aucune des maisons du Messager d'Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam ».
Il lui demanda alors :

- « Ô, tante ! De quoi alors vous nourrissiez-vous ? ».
- « D'*al-aswadân* (de dattes et d'eau). » (Boukhari et Moslim)

Au nom d’Allah, qui parmi nous a enduré ce que notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, endura ?

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, tellement tiraillé par la faim, se serrait le ventre avec une pierre. (al-Albânî : *hasan*).
Ceci est un hadith *hasan* que vient étayer celui qu’Abû Talha, qu'Allah soit satisfait de lui, narra lorsqu’il raconta comment ils allèrent se plaindre auprès du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui montrèrent la pierre que chacun serrait sur son ventre. Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur dévoila son ventre, leur montrant comment il le serrait, au moyen non seulement d’une, mais de deux pierres. » (Tirmidhî : *da'îf*).

Aïcha, la mère des croyants, qu'Allah soit satisfait d’elle, dit que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui demanda un jour :

- ***« Ô Aïcha ! Avez-vous quelque chose à manger ? »***.
- « Nous n’avons rien à manger, ô Messager d’Allah ».
- ***« Alors, je jeûne aujourd’hui »***.

Elle poursuivit : « Dès que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit, on nous offrit un cadeau. Une fois de retour, je lui dis : ‘Ô Messager d’Allah ! On nous a offert un cadeau, et je t’en ai réservé une part’ ».

- ***« Qu’est ce que c’est ? »***.
- « Des dattes avec de la graisse et du résidu de lait cuit ».
- ***« Apporte-le moi donc ».***

Elle le lui servit et il en mangea, puis il dit :

- ***« J’avais l’intention de jeûner aujourd’hui. »*** (Mouslim).

Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu’un homme vint trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « J’ai très faim ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, envoya demander à l'une de ses femmes de quoi lui donner à manger, elle lui répondit :

- « Par Celui qui t'a envoyé par la Vérité, nous n'avons absolument rien sinon de l'eau ».

Comme il fit demander à une autre, il reçut la même réponse :

- « Je n'ai que de l'eau ».

Il reçut cette même réponse de toutes ses femmes. Ensuite, il s'adressa à ses Compagnons :

- ***« Celui qui accordera l'hospitalité à cet homme cette nuit, Allah lui fera miséricorde »***.

Un homme des Ansars se leva alors et dit :

- « Moi, ô Messager d'Allah ».

Puis il emmena l'homme dans sa demeure et dit à sa femme :

- « As-tu quelque chose à manger ? ».
- « Nous n'avons rien, à part le souper de nos enfants » ; lui répondit-elle.
- « Occupe-les par un moyen quelconque, et quand notre hôte entrera, éteins la lumière et fais-lui croire que nous mangeons ; et lorsqu'il commencera à manger, éteins la lampe ».

Ils s'assirent alors et l'hôte prit son repas. Le lendemain matin, l'Ansarite alla trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui lui dit :

- ***« Allah a admiré la façon dont vous avez traité votre hôte cette nuit. »*** (Boukhari et Mouslim).

Ô combien étonnant fut le comportement de ce Compagnon, et celui de son épouse qui fut aussi généreuse que lui. Mais le plus étonnant est que les maisons du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, aient été vides de toute nourriture à part l'eau, lui, le maître de ceux qu'Allah, exalté soit-Il, a tellement privilégiés qu'il leur suffit de jurer par le nom d'Allah (qu'une chose sera faite), pour qu'Allah fasse en sorte que leur serment se réalise.

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne trouvait pas de quoi se remplir le ventre, pas même la plus basse qualité de dattes (Mouslim). Cependant, lorsqu'il trouvait quelque bonne chose que ce fût, c'est à ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qu'il l'offrait.

Selon Ibn Abbâss, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était le plus généreux des hommes. Cette générosité se manifestait pleinement durant le mois du Ramadan, quand Djîbrîl (Gabriel) venait chaque nuit lui enseigner le Coran. Et lorsque Djîbrîl le rencontrait, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était plus généreux qu'un vent (porteur de pluie) envoyé par Allah. » (Boukhari et Mouslim).

Jubayr ibn Mut'im, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Marchant à côté du Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, lors de son retour de la bataille de Hunayn, des bédouins l'agressèrent en lui demandant de leur donner du butin et l'obligèrent à se réfugier auprès d'un arbuste épineux auquel son manteau s'accrocha. Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, se redressa alors et leur dit :

- ***« Rendez-moi mon manteau ! Si j'avais des biens autant que ces arbustes, je les aurais partagés entre vous, et vous ne me trouveriez jamais ni avare, ni menteur, ni lâche. »*** (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, donnait avec largesse à ceux dont les cœurs sont à rallier à l'Islam.

En effet, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se souciait de rallier à l’Islam le cœur de ceux qui venaient récemment de quitter la mécréance. A ce sujet, Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « II n'est pas une seule fois où l'on ait demandé quelque chose au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, comme prix de son entrée en Islam sans qu'il ne l'ait donnée ».

Il dit qu’une fois, un homme, vint à lui et il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui donna un troupeau remplissant l'espace qui séparait deux montagnes. Cet homme retourna parmi les siens et leur dit :

- « Ô, mon peuple ! Convertissez-vous à l’Islam, car Muhammad donne à la manière de celui qui ne craint pas la pauvreté. » (Mouslim).

D’ailleurs, Mouslim intitula l’un des chapitres de son *Sahîh* : « Jamais, quand on lui demanda quelque chose, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne répondit : ‘Non’, ne fût-ce qu’une seule fois ».

Le vénérable Compagnon Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, parla de l’effet de cette politique sage en disant : « Quiconque se déclarait musulman dans l’intention de rechercher les biens d’ici-bas, ne tardait pas, une fois qu’il avait embrassé l’Islam, à trouver cette religion plus chère que ce bas monde et tout ce qu’il renferme. » (Mouslim).

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, combattit lors de la bataille de la conquête de La Mecque. Ensuite, il se dirigea avec les musulmans pour combattre à Hunayn où Allah, exalté soit-Il, accorda la victoire à Sa religion et aux musulmans. Lorsqu’il entreprit la distribution du butin, il donna à Safwân ibn Umayya une

centaine de chameaux, puis une autre centaine, puis une troisième centaine. A ce sujet, Safwân dit :

- « Par Allah ! Lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me donna ce qu'il me donna, il était jusqu'alors la personne la plus détestable pour moi au monde. Il se mit à me faire un tel surplus de dons qu'il devint pour moi la plus chère des personnes. » (Mouslim).

Lorsque la faim s'emparait de ses Compagnons, sachez qu'elle avait dû certes tourmenté d'abord le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Avez-vous entendu parler des trois personnes qu'Allah, exalté soit-Il, honorait le plus et qui, à cause de la sévérité de leur faim, durent sortir de leurs foyers à la recherche de nourriture ?

Selon Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit un jour (ou un soir). Il rencontra Abû Bakr et 'Umar, qu'Allah soit satisfait d'eux, et leur dit :

- ***« Qu'est-ce donc qui vous a fait sortir de vos maisons à pareille heure ? ».***
- « La faim, ô Messager d'Allah ! » dirent-Ils
- ***« Moi aussi, par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, c'est cette même faim qui m'a fait sortir. Levez-vous ! ».***

Ils se levèrent avec lui et il alla chez l'un des Ansars, mais il n'était pas chez lui. Quand sa femme le vit, elle dit :

- « Sois le bienvenu ! ».
- ***« Où est untel ? »***, lui demanda le Messager d'Allah.
- « II est allé à la recherche d'eau douce ».

A ce moment survint l'Ansarite. Il regarda le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et ses deux Compagnons puis s'exclama :

- « Louanges à Allah ! Nul n'a aujourd'hui de plus nobles hôtes que moi ».

Il s'en alla et ramena un régime de dattes plus ou moins mûres et dit :

- « Mangez-en ».

Il prit ensuite son couteau (pour égorger quelque bête), mais le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, l'interrompit en disant :

- ***« Surtout pas la bête laitière ».***

Il égorgea alors pour eux un agneau dont ils mangèrent, mangèrent aussi des dattes et burent. Quand ils n'eurent plus ni faim ni soif, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit à Abû Bakr et à 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui :

- ***« Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main, on vous demandera compte, le jour de la Résurrection, de ce dont vous venez de jouir. La faim vous a fait sortir de chez vous puis vous n'y êtes rentrés qu'après avoir joui de ces bonnes choses. »*** (Mouslim).

Lorsqu'on envoyait au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, une aumône, il la donnait aux pauvres d'entre ses Compagnons ; et lorsqu'on lui offrait un cadeau, il l'acceptait, tout en le partageant avec ses Compagnons.

Lorsqu'une femme juive lui offrit un agneau (rôti), il en mangea avec ses Compagnons. (Abou Dawoud).

Lorsque Salmân al-Fârisî (le Persan) arriva à Médine, il apporta un plateau de dattes et le présenta au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui lui demanda à son tour :

- ***« Qu'est-ce que c'est, Salmân ? ».***
- « C'est de la nourriture en aumône pour toi et tes Compagnons ».
- ***« Enlève-la donc, on ne mange pas de l'aumône »***.

Salmân l'enleva et, le lendemain, il apporta un autre plateau de dattes pareil au premier et le présenta au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui lui demanda :

- ***« Qu'est-ce que c'est, Salmân ? ».***
- « C'est un cadeau pour toi, ô Messager d'Allah ! ».

Là, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit à ses Compagnons :

- ***« Allez ! Mangez-en ! »*** (Ahmad).

Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, parla de lui-même en disant : « Par Allah, Qui est Seul digne d'être adoré, j'avais tellement faim que j'appuyais mon ventre sur la terre et que je serrais une pierre sur mon ventre pour la même raison. Un jour, je me suis assis sur le chemin des Compagnons du Prophète. Lorsqu'Abû Bakr passa devant moi, je l'interrogeai sur un des versets du Livre d'Allah. En fait je ne fis cela que pour qu'il me demande de le suivre chez lui et qu'il me donne à manger, mais il passa sans s'arrêter. Ensuite, 'Umar passa devant moi et je l'interrogeai sur l'un des versets du Livre d'Allah. En fait je ne fis cela que pour qu'il me demande de le suivre chez lui et qu'il me donne à manger, mais il passa sans s'arrêter non plus. Et enfin Abû-l-Qâsim, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, passa devant moi. Il sourit en me voyant ; il avait reconnu les signes de la faim sur mon visage et sur mon corps. Il me dit :

- ***« Abû Hirr ! »*** (au lieu de «Hurayra» pour me cajoler).

- « A tes ordres, ô Messager de Allah!», lui répondis-je.
- ***« Suis-moi ! ».***

Il reprit sa marche et moi derrière lui. Il entra, demanda l'autorisation de m'introduire et me fit entrer. Il trouva un bol plein de lait. Il demanda :

- ***« D'où provient ce lait ? ».***
- « Untel (ou unetelle) te l'a offert », lui répondit-on.
- ***« Abû Hirr ! »***, m'appela-t-il.
- « A tes ordres ô Messager de Allah ! ».
- ***« Va trouver les gens de la Suffa (les pauvres des musulmans) et invite-les à venir chez moi ».***

Abû Hurayra poursuivit son histoire en disant : « Les gens de la Suffa sont les hôtes de l'Islam. Ils ne trouvent refuge ni chez des parents, ni dans quelques argent ni chez personne d'autre. Quand le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, recevait une aumône, il la leur envoyait sans rien en prendre lui-même (le Prophète et sa famille n'acceptaient pas les aumônes). Quand il recevait un cadeau, il envoyait quelqu'un les inviter chez lui et le mangeait avec eux. Cela ne me plut pas alors. Je me suis dit en effet en moi-même : 'Que représente ce bol de lait par rapport au nombre des gens de la Soffa ? Je mérite plus qu'eux de boire ce lait pour reprendre mes forces. S'ils répondent à mon invitation, je serai là pour servir le lait et qu'est-ce qui pourrait donc bien m'en rester ? Mais il fallait absolument obéir à Allah et à Son Messager. J'allai donc les inviter et ils vinrent avec moi. Ils demandèrent l'autorisation d'entrer et le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, la leur donna. Ils prirent place dans la maison. Il me dit :

- ***« Abû Hirr ! ».***
- « A tes ordres, ô Messager d' Allah ! ».
- ***« Prends ce bol et donne-leur à boire »***.

Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, poursuivit : « Je saisis le bol et me mis à le leur donner. Chacun d'eux buvait à satiété puis me rendait le bol que je donnais à un autre qui en buvait à satiété et me le rendait à son tour jusqu'à ce que je fusse parvenu au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, après que tout le monde but à satiété. Il saisit le bol qu'il plaça sur sa main. Il me regarda en souriant et me dit :

- ***« Abû Hirr ! ».***
- « A tes ordres, ô Messager de Allah ! ».
- ***« II ne reste plus que toi et moi »***.
- « C'est vrai, ô Messager de Allah ! ».
- ***« Assieds-toi et bois !».***

Je m'assis alors et je bus. Il dit encore :

- ***« Bois ».***

Et j'en bus. Il ne cessa de me redire à chaque fois que j'eus bu :

- ***« Bois ».***

Jusqu'à ce que j'eusse dit :

- « Non, par Celui qui t'a envoyé avec la Vérité, je ne trouve plus de place ».
- ***« Montre-moi donc ! »***, me dit-il.

Je lui donnai le bol. Il dit alors :

- ***« Louanges à Allah ! Au nom d'Allah ».***

Et il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, but enfin ce qu'il en restait. » (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'était pas agressif avec ses Compagnons.

Un homme vint trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, en s'écriant :

- « Ô Messager d'Allah ! Je suis perdu ! ».
- ***« Qu'as-tu ? »*** lui demanda le Prophète.
- « J'ai couché avec ma femme pendant le jeûne de Ramadan », répondit-il.
- ***« Affranchis un esclave ».***
- « Je n'en ai pas ».
- ***« Jeûne alors deux mois consécutifs ».***
- « Je suis incapable d'accomplir un tel jeûne ».
- ***« Donne alors à manger à soixante pauvres ? ».***

Notons que le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne le réprimanda pas, mais il le guida vers ce qui pourrait l'affranchir du châtiment d'Allah, exalté soit-Il.

- « Je n'ai pas de quoi leur donner à manger », répliqua l'homme.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, apporta alors une corbeille de dattes et le chercha :

- ***« Où est l'homme qui vient de me questionner ? ».***
- « Me voici ! », répondit l'homme.
- ***« Prends cette corbeille et fais aumône de son contenu »,*** lui dit le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.
- « Cette aumône, doit-elle être faite à une personne plus pauvre que moi ? Je jure par Celui qui t'envoya avec la Vérité qu'il n'y a pas, entre les deux champs de pierres de Médine, une seule famille qui soit plus pauvre que la mienne ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit à rire au point de découvrir ses canines, puis il ajouta :

- ***« Eh bien, donne ces dattes à manger à ta famille. »*** (Boukhari et Mouslim).

Une fois de retour chez les siens, lesquels l’avaient apparemment réprimandé, il leur dit :

- « Je n’ai trouvé chez vous qu’étroitesse d'esprit et de fausses opinions. Ce n’est que chez le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, que j’ai trouvé de la flexibilité et une bonne opinion. » (Tirmidhî).

Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, passa un jour auprès d'une femme qui pleurait sur une tombe. Il lui dit :

- ***« Crains Allah et résigne-toi ! ».***

N’ayant pas reconnu le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, elle s’écria :

- « Eloigne-toi de moi, car tu n'as jamais été frappé d'un malheur tel que celui qui me frappe ».

On apprit à cette femme que son interlocuteur était le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Aussitôt, elle se rendit chez le Prophète, Salla Allahou 'Alahi wa Sallam et, n'y trouvant pas de portier, elle entra et dit :

- « Je ne savais pas qui tu étais ».

Et telle fut sa réplique :

- ***« La véritable résignation consiste uniquement à supporter le premier choc d'une affliction ».***

Il prit alors en considération son état d’âme et ne la réprimanda pas.

Lors de la conclusion de la trêve de Hudaybiyya, il ordonna à 'Alî, qu'Allah soit satisfait de lui, d’écrire : « Voici à quoi souscrit Muhammad, le Messager d'Allah […] ». Or, les polythéistes l’interrompirent en disant :

- « Nous n'acceptons pas ce que tu as écrit, car si nous croyions que tu es bien le Messager d'Allah, nous te suivrions. Ecris plutôt : Muhammad ibn Abdillah ».
- ***« Efface « messager d’Allah » »***, dit le Prophète à 'Alî.
- « Par Allah ! Je ne l'effacerai jamais », répondit ce dernier.
- ***« Montre-moi où tu as écrit ces mots »***, ordonna-t-il à 'Alî.

'Alî lui montra la place des mots contestés et, de sa propre main, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, les effaça. (Boukhari et Mouslim).

Une fois l’affaire de la conclusion de la trêve achevée, le Messager d'Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, dit à ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux :

- ***« Levez-vous, accomplissez les sacrifices*** (pour vous désacraliser) ***puis rasez vos cheveux ».***

Or, ceux-ci demeurèrent consternés et aucun d’eux ne se leva.

Ayant répété cet ordre trois fois sans qu'aucun d'eux ne s'y plie, il entra alors chez son épouse Umm Salama, qu'Allah soit satisfait d'elle, et lui raconta comment ses Compagnons s'étaient comportés. Elle lui dit alors :

- « Voilà, ô, Messager d'Allah, ce que je te propose ? Sors, sans parler à personne, jusqu'à ce que tu égorges ton animal et que tu appelles ton coiffeur pour qu'il te fasse raser les cheveux ; qu'en penses-tu ?».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit, ne s'adressa à personne jusqu'à ce qu'il eut accompli tout ceci. Voyant ce que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avait fait, leur consternation se dissipa et ils se précipitèrent pour égorger leurs offrandes et se raser les uns les autres. (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était plus doux avec ses Compagnons qu'ils ne l'étaient avec eux-mêmes.

Selon Kahmas al-Hilâlî, qu'Allah soit satisfait de lui : « Je vins trouver le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, je séjournai chez lui puis je m'en allai, et un an plus tard, je vins le trouver à nouveau. Je lui dis :

- « Ô Messager d'Allah ! Est-ce que tu ne me reconnais pas ? ».
- ***« Non »***, répondit-il.
- « Je suis l'homme qui t'a rendu visite l'an dernier ».
- ***« Qu'est-ce qui t'a ainsi affecté alors que tu avais bonne mine ?»***, me demanda-t-il.
- « Depuis que je t'ai quitté, je n'ai plus rien mangé sauf la nuit ».
- ***« Tu t'es soumis ainsi à des tourments. Jeûne le mois de la patience (Ramadan) et un jour de chacun des autres mois ».***
- « Ajoutes-en ! », lui demandai-je.
- ***« Jeûne le mois de la patience et deux jours par mois »***, ajouta-t-il.
- « Ajoutes-en encore ! Je me sens capable d'en supporter plus ».
- ***« Jeûne le mois de la patience et trois jours de chacun des autres mois. »*** (al-Tabarânî).

Quant à 'Abdallah ibn 'Amr ibn al-'Âs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, il narra ce qui suit : « J'ai appris le Coran par cœur et je le récitais en entier chaque nuit. Ayant appris cela, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me dit :

- ***« Je crains, si tu jouis de longévité, que tu ne te lasses. Lis-le une fois par mois ».***
- « Ô Messager d'Allah ! Laisse-moi exploiter mon énergie et ma jeunesse et en faire davantage ».
- ***« Lis-le alors tous les vingt jours »***, ajouta-t-il.

- « Ô Messager d’Allah ! Laisse-moi exploiter mon énergie et ma jeunesse et en faire davantage ».
- ***« Lis-le alors tous les dix jours »***, rajouta-t-il.
- « Ô Messager d’Allah ! Laisse-moi exploiter mon énergie et ma jeunesse et en faire davantage ».
- ***« Lis-le une fois par semaine ».***
- « Ô Messager d’Allah ! Laisse-moi exploiter mon énergie et ma jeunesse et en faire davantage ».

Là, il s’abstint de m’en rajouter. (Ahmed et Ibn Mâdja).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avait lié par un pacte de fraternité Abû al-Dardâ' et Salmân, qu'Allah soit satisfait d'eux. Un jour, Salmân se rendit chez Abû al-Dardâ' et trouva sa femme dans une tenue des plus modestes. Il lui dit :

- « Pourquoi donc te négliges-tu ainsi ? ».
- « Ton frère Abû al-Dardâ' ne ressent aucun désir pour ce bas monde », lui dit-elle.

Juste à ce moment arriva Abû al-Dardâ' qui lui prépara quelque chose à manger. Salmân lui dit alors :

- « Mange ».
- « Je jeûne », répondit Abû al-Dardâ’.
- « Je ne mangerai pas tant que tu ne mangeras pas avec moi », insista Salmân.

Il dut alors manger avec lui. Lorsque la nuit tomba, Abû al-Dardâ' se leva pour faire la prière nocturne. Salmân lui dit alors :

- « Dors ! ».

Il s’endormit puis se remit à prier. Salmân lui dit encore une fois :

- « Dors ! ».

Il se recoucha. Quand vinrent les dernières heures de la nuit Salmân dit :

- « Maintenant mets-toi à prier ! ».

Ils prièrent ensemble puis Salmân lui dit :

- « Ton Seigneur a des droits sur toi, ta personne a des droits sur toi, et ta famille des droits sur toi. Donne donc à chacun ses droits ».

Abû al-Dardâ' alla conter la chose au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui lui dit :

- « ***Salmân a dit vrai***. » (Boukhari).

Salmân a dit vrai, et certes la parole d’Allah, exalté soit-Il, est la Vérité qu’Il confirme dans le verset suivant (sens du verset) :

> ***« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est***

compatissant et miséricordieux envers les croyants » (Coran 9/128)

Nombreuses furent les fois où le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, approuva ce que ses Compagnons désiraient.

Lorsqu'il ne le faisait pas, ce n'était certes que pour leur propre intérêt tel que le confirme Allah, le Très Haut, dans le verset suivant (sens du verset) :

> « ***Et sachez que le Messager d'Allah est parmi vous. S'il vous obéissait dans maintes affaires, vous seriez en difficultés. Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et vous a fait détester la mécréance, la perversité et la désobéissance. Ceux-là sont les bien dirigés.*** » (Coran 49/7).

Lors de la bataille de Uhud, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit à ses Compagnons :

- ***« Si nous restons à Médine, et qu'il nous y attaquent, nous les combattrons »***
- « Ô Messager d'Allah ! On ne fut jamais attaqués au sein de Médine à l'époque de la *Djâhiliyya* (période préislamique), comment admettre de l'être à l'époque de l'Islam ?! », objectèrent-ils.
- ***« Comme vous voulez »***, dit-il puis entra chez lui et mit sa tenue de combat.

Les Ansars se blamèrent en disant :

- « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avait un autre avis et nous l'avons contredit ».

Ensuite, ils vinrent le trouver et lui dirent :

- « Ô Messager d'Allah ! Nous suivrons ton avis ».

Or, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, trancha en disant :

- ***« Quand un prophète a mis sa tenue de combat il ne doit pas l'enlever avant d'avoir fait la guerre. »*** (Ahmed).

Selon 'Abdallah ibn 'Amr, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avait mis le siège devant Tâ'if sans obtenir le moindre résultat. Il dit alors :

- ***« Nous allons, si Allah veut, retourner [à Médine] ».***
- « Comment nous partons sans conquérir la ville ! » s'écrièrent ses Compagnons.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur ordonna alors :

- ***« Attaquons donc la ville demain matin ».***

L'attaque eut lieu, faisant de nombreux blessés.

- ***« Demain, si Allah veut, nous retournerons [à Médine] »***, répéta alors le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Là, ses Compagnons manifestèrent leur contentement, et il se mit alors à rire. (Boukhari et Mouslim).

Notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se souciait de leur prodiguer ses enseignements.

Il enseigna à un homme qui avait mal fait sa prière les catégories d'actes permis pendant la prière. D'ailleurs, ce fameux hadith fut intitulé : « Le hadith de celui qui a mal fait sa prière ».

A cet égard, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit : ***« Priez comme vous m'avez vu prier. »*** (Boukhari).

De même, lors du pèlerinage d'adieu, il dit :

> ***« Ô gens ! Prenez de moi (en me regardant pour m'imiter) vos actes de dévotion, peut-être que vous ne me trouverez pas à cet endroit après cette année ! »*** (Mouslim).

D'après Abû Dharr, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, nous laissa un savoir que nous rappelle tout ce qui nous entoure, serait-ce un oiseau qui vole en plein air. A cet égard, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

> ***« Il ne reste plus rien qui puisse vous rapprocher du Paradis et vous écarter du Feu, sans qu'il vous soit indiqué. »*** (al-Tabarânî).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, écoutait leurs questions avec patience et s'évertuait à y répondre.

D'après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ordonna de faire l'aumône. Un homme vint alors lui demander :

- « Ô Messager d'Allah ! Je possède un dinar ».
- ***« Fais-en don à toi-même ».***
- « J'en possède un autre ».
- ***« Donne-le à ton fils ».***
- « J'en ai un troisième ».
- ***« Fais-en don à ton épouse ».***
- « J'en ai un autre ».

- ***« Donne-le en aumône à ton esclave ».***
- « J’en possède un autre ».
- ***« C’est toi qui peut mieux juger à cet égard. »*** (Abou Dawoud et al-Nasâ`î).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, plaisantait avec ses Compagnons.

Ceci ne signifie aucunement que ce qu’il disait n’avait jamais existé ! Ceci aurait certes été un mensonge qu’un croyant ne doit pas proférer, et à plus forte raison, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.

D’après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

- ***« Je ne dis que la vérité ».***
- « Mais tu nous taquines parfois, ô Messager d’Allah ! ».
- ***« [même lorsque je plaisant], je ne dis que la vérité. »*** (Ahmed et Tirmidhî).

Quelques situations illustrant son sens de l’humour, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses Compagnons.

Un jour, il vit Suhayb, qu'Allah soit satisfait de lui, en train de manger des dattes. Il remarqua que Suhayb avait un œil infecté. Il lui dit alors en riant :

- ***« Manges-tu des dattes alors que tu as une infection à l’oeil ? ».***

Telle fut la réponse de Suhayb, qui jouissait d’une intuition prompte :

- « C’est de l'autre oeil que je les mange ! ».

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit alors à rire. » (Ibn Mâdja).

Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu’un homme parmi les gens du désert, appelé Zâhir, avait l'habitude d’apporter du désert des cadeaux au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui, en échange, donnait l'ordre de lui préparer sa monture dès qu'il voulait partir en expédition. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, disait de lui :

- ***« Zâhir est notre ‘désert’ et nous sommes sa ‘ville’ ».***

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, l'aimait bien. Or, Zâhir était un homme laid. Un jour, Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, vint le trouver alors qu’il vendait ses marchandises, et l'enlaça par derrière, sans que celui-ci ne puisse le voir. Zâhir dit :

- « Lâche-moi, qui est-ce ? ».

Il se retourna et, ayant reconnu le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, il

continua alors de coller son dos à sa poitrine. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit à lancer :

- ***« Qui achète ce serviteur ? ».***

L'homme lui dit :

- « Ô Messager d'Allah ! Personne ne voudra de moi, je suis d'un faible débit ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit alors :

- ***« Cependant, tu ne l'es pas auprès d'Allah, [tu Lui es cher]. »*** (Ahmed).

Une vieille femme vint voir le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « Ô Messager d'Allah ! Veux-tu implorer Allah en ma faveur pour qu'Il me fasse entrer au Paradis ».

Or, telle fut sa réponse :

- ***« Ô Umm untel ! Les vieillards n'entrent pas au Paradis ».***

La femme repartit alors en pleurant. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pria alors ses Compagnons de la rejoindre et leur dit :

- ***« Dites-lui qu'elle n'entrera pas au Paradis dans cet état de vieille femme, car Allah, le Très Haut, dit*** (sens du verset) : ***« C'est Nous qui les avons créées à la perfection, et Nous les avons faites vierges, gracieuses, toutes de même âge. »*** (Coran 56/35-37).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'amusait avec ses Compagnons.

D'après Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se coucha sur un tapis en cuir et transpira. 'Umm Sulaym, qu'Allah soit satisfait d'elle, s'empressa alors de recueillir sa sueur et la versa dans une bouteille. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui demanda alors :

- ***« Qu'est-ce que tu fabriques là, ô Umm Sulaym !? ».***
- « C'est ta sueur, je l'incorpore à ma mixture de parfum », répondit-elle.

Il se mit alors à rire. (al-Nasâ`î).

Ibn Rawâha, qu'Allah soit satisfait de lui, était couché à côté de sa femme. Il alla ensuite coucher avec son esclave dans un coin éloigné de la maison. Or, sa femme se réveilla aussitôt et, ne le trouvant pas à côté d'elle, elle se leva et sortit de la chambre pour le trouver sur l'esclave. Elle retourna alors chercher un couteau, et, le tenant à la main, elle alla le rejoindre là où il était. Ayant déjà terminé avec l'esclave, il se leva et la vit arriver le couteau à la main.

- « Qu'est-ce qu'il y a ? ».
- « Qu'est-ce qu'il y a ?! Si je t'avais trouvé là où je viens de te voir, je t'aurais donné un coup entre les épaules avec cette lame !! ».

- « Et où m’as-tu donc trouvé ? ».
- « Je t’ai vu sur l’esclave ».
- « Tu ne m’as pas vu … Et puis, ne sais-tu pas que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a interdit que l’on récite le Coran si l’on était en état de Djanâba (impureté majeure) ? ».
- « Récite donc ».

Là, Ibn Rawâha, qu'Allah soit satisfait de lui, saisit l’occasion que son épouse n’exigea pas de lui de réciter le Coran en particulier, et il se mit alors à réciter des vers impressionnants chantant les mérites du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Si touchée par ces vers, l’épouse se résigna et négligea la scène qu’elle venait de voir. Le lendemain, Ibn Rawâha, qu'Allah soit satisfait de lui, raconta son histoire au Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui se mit à rire au point de découvrir ses molaires. (al-Dârqûtnî).

Ceci dit, il s’avère alors indubitable que la venue d’Ibn Rawâha, qu'Allah soit satisfait de lui, chez le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pour lui raconter son aventure témoigne de l’amicale familiarité que les Compagnons trouvaient chez lui en raison de la simplicité de son caractère, de son affabilité et du sens de l’humour dont il faisait preuve.

D’après 'Abdallah ibn Mughaffal, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le jour de Khaybar, je trouvai une outre pleine de graisse, je la serrai contre moi et je me dis alors : ‘Aujourd’hui, je n'en donnerai à personne’. A ce moment, alors que je me tournais, je vis le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, près de moi, souriant ». (Mouslim).

Selon Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le jour de la bataille de Hunayn, Abû Talha vint amuser le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à propos d’Umm Sulaym. Il lui dit :

- « Ô Messager d’Allah ! N’as-tu pas vu Umm Sulaym ceindre un poignard ? ».

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit alors :

- ***« Que feras-tu avec ce poignard, ô Umm Sulaym ? ».***
- « Quiconque s’approchera de moi, je le poignarderai avec ! » (Ahmad).

De ce hadith, l’on tire argument sur la bienveillance dont faisait preuve le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, en se comportant avec ses Compagnons, aussi bien les hommes que les femmes. Ceci souligne également qu’il n’y a aucun inconvénient à ce qu’une femme porte une arme quelconque pour pouvoir se défendre.

D’après Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, narrait une histoire en présence d’un bédouin. Il dit qu’un habitant du Paradis demandera à Allah, exalté soit-Il, l’autorisation de cultiver la terre. Allah lui dit :

- « N’as-tu pas ce que tu désires ? ».
- « Si, mais j’aimerais cultiver la terre », répondit-il.

Il sema alors des grains qu’il vit pousser, devenir à l’instant des plantes de la taille des montagnes, prêtes à être récoltées. Allah dit :

- « Ô fils d’Adam ! Rien ne te satisfait ».

Le bédouin commenta :

- « Par Allah ! Ce ne peut être qu’un Quraychite ou un Ansarite, car ce sont des agriculteurs alors que nous, nous ne le sommes pas ».

A ces mots, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit à rire » (Boukhari).

Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d’eux, plaisantaient alors avec le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, car il les traitait avec modestie et bienveillance.

A ce sujet, 'Awf ibn Mâlik al-Achdja'î, qu'Allah soit satisfait de lui, raconta : « Lors de la bataille de Tabouk, j’allai voir le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui était sous une tente de cuir. Je le saluai et le Messager d’Allah me salua de retour et me dit :

- ***« Entre ! ».***
- « En entier ? Ô Messager d’Allah ? », lui demandai-je en plaisantant.
- ***« En entier… ».***

Alors, j’y entrai. » (Abû Dawoud).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne tolérait pas que quiconque dénigre ou insulte l’un de ses Compagnons, même lorsque cela venait d'un autre Compagnon..

Selon 'Umar ibn al-Khattâb, qu'Allah soit satisfait de lui, un homme appelé 'Abdallah, et surnommé *himâr* (âne), amusait par son sens de l'humour le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lequel lui avait infligé la peine d’être fouetté pour consommation d’alcool. Un jour, cet homme fut arrêté de nouveau, condamné à subir la même peine et fut alors fouetté encore une fois. L’une des personnes présentes dit :

- « Ô, Allah ! Maudis cet homme ! On l’a ramené tant de fois pour subir la même peine ! ».

- ***« Ne le maudissez pas ! »***, répliqua le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et il ajouta : ***« Par Allah ! Il aime Allah et Son Messager »*** (Boukhari).

L'on tire argument de ce hadith que les péchés capitaux n'excluent pas de la foi ceux qui les perpètrent. De plus, ce hadith met en relief la sagesse du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, étant donné que l'objectif visé est de corriger le comportement du fautif et non de l'exclure ni de le mettre à l'écart de sa communauté. Comme est éminente la compassion du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à l'égard de sa communauté !

A cet égard, Ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta qu'il était un jour en train de grimper sur un arbre d'Arâk afin de se procurer un Siwâk (bâton d'Arâk), et que ses jambes étaient si maigres que le vent ne cessait de le secouer. À la vue de cette maigreur, ses compagnons se mirent à rire malicieusement. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur demanda alors :

- ***« De quoi riez-vous ».***
- « De ses jambes si maigres, ô, Messager d'Allah ! », répondirent-ils.
- ***« Par Celui Qui détient mon âme entre Ses Mains, elles (les jambes de Ibn Mas'ûd) seront plus lourdes et plus imposantes que le mont Uhud lui même, dans la balance des biens, le jour du Jugement Dernier »***, répliqua le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. (Ahmad).

A ce sujet, Abû Sa'îd, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Il se produit entre Khâlid ibn al-Walîd et 'Abd al-Rahmân ibn 'Awf, qu'Allah soit satisfait d'eux, un certain malentendu au terme duquel Khâlid l'injuria. Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit alors :

- ***« N'injuriez pas mes Compagnons, car, par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, si l'un de vous dépensait (en aumône) une montagne d'or de la taille du mont Uhud, il n'atteindrait pas (le même mérite que) celui d'entre eux qui a donné un mudd (mesure de grain) ou même la moitié d'un mudd. »*** (Boukhari et Mouslim).

Ainsi il s'avère que le maître des premières et dernières générations, notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, défendait ses Compagnons. D'ailleurs, Allah, exalté soit-Il, le fait également dans le Saint Coran (sens du verset) :

« *Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils disent : « Croirons-*

nous comme ont cru les faibles d'esprit ? ». Certes, ce sont eux les véritables faibles d'esprit, mais ils ne le savent pas**. »** (Coran 2/13).

C'est ainsi qu'Allah, exalté soit-Il, défendit les Compagnons quand les hypocrites leur portèrent préjudice. D'ailleurs, seul un hypocrite peut commettre un tel acte.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mettait en colère lorsqu' Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, se sentait contrarié. A cet égard, Abû al-Dardâ', qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Un jour, Abû Bakr et 'Umar divergèrent sur un sujet et Abû Bakr fâcha 'Umar qui partit. Abû Bakr le poursuivit tout de suite et lui demanda pardon, mais 'Umar refusa de le pardonner et finit par lui fermer sa porte. Abû Bakr alla alors trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ».
Abû al-Dardâ', qu'Allah soit satisfait de lui, poursuivit : « Nous étions déjà chez le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui dit lorsqu'il vit Abû Bakr arriver :

- ***« Votre Compagnon a dû se disputer avec quelqu'un ».***

Entre temps, 'Umar regretta son refus de pardonner à Abû Bakr, (et, ne le trouvant pas celui-ci chez lui), il se rendit chez le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le salua, s'assit à ses côtés et lui raconta ce qui s'était passé ».
Abû al-Dardâ', qu'Allah soit satisfait de lui, ajouta : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit alors dans une grande colère alors qu'Abû Bakr ne cessait de lui répéter :

- « Par Allah ! Ô, Messager d'Allah ! C'est moi qui a été plus injuste que lui ».

Mais le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'écria :

- ***« N'allez-vous pas laisser tranquille mon compagnon ?! N'allez-vous pas laisser tranquille mon compagnon ?! Lorsque je vous ai dit : 'Ô peuple, je suis le Messager d'Allah auprès de vous !', Vous m'avez répondu : 'Menteur !', sauf Abû Bakr qui, lui, m'a dit : « Tu dis vrai !*** » (Boukhari).

Il y eut de même une certaine querelle entre Abû Bakr et Rabî'a des Banû Aslam, qu'Allah soit satisfait d'eux, au cours de laquelle Abû Bakr dit à celui-ci un mot qu'il regretta aussitôt et lui dit :

- « Rabî'a ! Dis-moi la même chose afin que cela soit un juste talion !»
- « Non ! Certes je ne le ferai pas ! »

Abû Bakr s'élança alors pour aller trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. Rabî'ah rapporta : « Et je m'élançai à mon tour derrière lui. Des gens des Banû Aslam (indignés par cet incident) vinrent alors me dire :

- « Qu'Allah fasse miséricorde à Abû Bakr ! Qu'a-t-il à aller se plaindre auprès du Messager d'Allah alors que c'est lui qui t'a dit ce qu'il a dit ?! ».
- « Savez-vous de qui vous parlez là ? Tel est Abû Bakr al-Siddîq : il est le « ***deuxième de deux*** » (Quand il était dans la grotte avec le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam), il est l'aîné respecté des musulmans. Retournez sur vos pas avant qu'il ne se retourne, ne vous voie et qu'il ne pense que vous êtes venus m'aider contre lui. Il serait alors encore plus énervé et irait voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui se mettrait à son tour en colère pour lui. Puis Allah, exalté soit-Il, se mettrait en colère pour eux, et ce serait la fin de Rabî'a. », leur dis-je.
- « Qu'est-ce que tu nous ordonnes de faire alors ? ».
- « Juste de vous en retourner ! ».

Rabî'a, qu'Allah soit satisfait de lui, poursuivit : « Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, alla trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et je le suivis, seul cette fois. Une fois arrivé, il lui raconta l'incident tel qu'il avait eu lieu. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leva la tête vers moi et me dit :

- ***« Ô, Rabî'a ! Qu'est-ce qui ne va pas entre toi et al-Siddîq ? ».***
- « Ô, Messager d'Allah ! Il est arrivé telle et telle chose, puis, il m'a dit un mot qu'il a regretté ensuite, et m'a dit : « Dis-moi la même chose afin que cela soit un juste talion ! », mais moi j'ai refusé de le faire », répondis-je.

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me dit alors :

- ***« Oui, ne lui dis pas les mêmes mots que ceux qu'il t'a dits. À la place, dis-lui : 'Qu'Allah te pardonne, Abû Bakr ! ».***
- « Qu'Allah te pardonne Abû Bakr ! », répétai-je.

Selon al-Hasan : « Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, repartit alors en pleurant. » (Ahmad).

Ceci étant dit, tout musulman est donc appelé à reconnaître le statut de ce Compagnon éminent. Par Allah, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne favorisait personne, hormis Abû Bakr al-Siddîq, qu'Allah soit satisfait de lui.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait l'éloge de ses Compagnons.

D'après Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

« Le plus clément de ma communauté à l'égard des musulmans est Abû Bakr ; le plus rigoureux au niveau des ordres d'Allah est 'Umar ; le plus pudique est

'Uthmân ; le plus expert quant à la distinction du licite de l'illicite est Mu'âth ibn Djabal ; le plus savant en matière des droits d'héritage est Zayd ibn Thâbit ; le plus instruit au niveau des règles de récitation du Saint Coran est 'Ubayy ; et chaque communauté a un gardien loyal et celui de notre communauté est Abû 'Ubayda ibn al-Djarrâh ». (Ahmed, Tirmidhî et Ibn Mâdja).

Il est à noter que ce hadith ne contredit aucunement le hadith narré par Ibn Bakra, qu'Allah soit satisfait de lui, lorsqu'il dit : « Un homme fit un jour l'éloge d'un autre devant le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui lui dit alors :

- ***« Malheur à toi ! Tu tranches la gorge de ton ami, tu tranches la gorge de ton ami ! »***. Et il répéta ces mots à plusieurs reprises, puis il ajouta : ***« Celui d'entre vous qui tient absolument à faire l'éloge de son coreligionnaire doit dire : 'je pense qu'untel est comme ceci ou comme cela - mais c'est Allah qui le jugera, car Lui Seul sait qui est pieux -' s'il sait bien qu'il a ces qualités. »*** (Boukhari et Mouslim).

C'est qu'en fait, il n'y pas d'inconvénient à faire l'éloge de quelqu'un de vivant à moins que l'on ne craigne que ce ne soit une *fitna* pour lui. Le cas échéant, l'éloge est interdit. En effet, lorsque le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit ***« Tu tranches la gorge de ton ami »***, c'est parce que le fait de trancher la gorge mène à la mort du corps ; on peut alors faire un parallèle avec l'éloge qui entraîne la mort de la religion dans l'âme de la personne vantée, et ce en raison de l'orgueil qui en découle.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, prêtait conseil à ses compagnons.

Un jour, Fâtima bint Qays, qu'Allah soit satisfait d'elle, dit au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « Mu'âwiyya ibn Abî Sufyân et Abû Djahm m'ont demandée en mariage ».

Tel fut alors le conseil du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- ***« Abû Djahm ne lâche jamais son bâton, quant à Mu'âwiyya, c'est un pauvre. Epouse plutôt Usâma ibn Zayd ».***

Elle poursuivit : « Je détestai cette proposition », mais il me répéta :

- ***« Epouse Usâma ibn Zayd ».***

Je l'ai épousé donc et Allah, exalté soit-Il, combla ce mariage de bien. Depuis lors, on m'envia » (Mouslim).
Elle voulait dire par là que son mariage avec Usâma était une grâce que les autres femmes lui enviaient.

A cet égard, l'Imam al-Nawawî, qu'Allah lui fasse miséricorde, fit ce commentaire : « Ses paroles, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ***«Abû Djahm ne lâche jamais son bâton »*** peuvent être interprétées de deux manières bien connues : soit qu'il voyageait beaucoup, soit qu'il avait l'habitude de battre les femmes, la deuxième interprétation est la plus correcte. L'on tire argument à cet égard de la version rapportée par Mouslim plus tard indiquant qu'il était un « frappeur de femmes ».
De ce hadith, l'on tire également argument qu'il est permis de mentionner les défauts d'une personne lorsqu'il s'agit d'une consultation et d'un conseil à donner. Le cas échéant, ceci n'est point une médisance, mais plutôt un conseil que l'on doit obligatoirement prêter. » (Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, réconciliait ses Compagnons.

A cet égard, Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) :

« ***Il n'y a rien de bon dans la plus grande partie de leurs conversations secrètes, sauf si l'un d'eux ordonne une charité, une bonne action, ou une conciliation entre les gens. Et quiconque le fait, cherchant l'agrément d'Allah, à celui-là Nous donnerons bientôt une récompense énorme.*** **»** (Coran 4/114).

Selon Sahl ibn Sa'd al-Sâ'idî, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se rendit chez les Banû 'Amr ibn 'Awf afin de les réconcilier. (Boukhari et Mouslim).

À cet égard, Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, dit :
« Alors que nous étions partis en expédition avec le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, certains des *Muhâdjirûn* (les Emigrés) se réunirent avec lui et ils devinrent ainsi très nombreux. Parmi eux, il y avait un homme qui croisait habilement la baïonnette. Celui-ci fessa un homme des Ansars (les auxiliaires) **»** (Boukhari et Mouslim). « Une grande colère s'empara tellement de ce dernier que tout le monde se rassembla alors qu'il appelait au secours son clan en hurlant :

- **«** Ô, les Ansars ! ».

A son tour, l'autre appela également son clan en s'écriant :

- **«** Ô, les Muhâdjirûn ! ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sortit alors et leur dit :

- ***« Qu'est-ce que c'est que ces procédés de la Djâhiliyya ? Abandonnez ces coutumes ! Ce sont certes des coutumes qui souillent. »*** (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, veillait à leur protection.

A cet égard, Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, était le meilleur des hommes, le plus généreux et le plus courageux. Une nuit, on entendit à Médine un bruit étrange, les habitants partirent alors dans la direction du bruit. Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, qui les avait précédés vers le cri au secours, les reçut lorsqu'ils arrivèrent. Montant à cru un cheval appartenant à Abû Talha et portant un sabre suspendu à son cou ; il répétait :

- **« *N'ayez pas peur, n'ayez pas peur*. »** (Mouslim).

Selon Ibn Hadjar, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Le dire du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam : ***« N'ayez pas peur »*** met en relief son souci de les tranquilliser et sa douceur vis-à-vis de ses interlocuteurs ».

Parfois même, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, supportait la gêne pour ne pas les embarrasser. C’est ce qu’Allah, le Très Haut, expose dans ce verset (sens du verset) :

« *Ô vous qui croyez ! N’entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu’invitation ne vous soit faite à un repas, sans être là à attendre sa cuisson. Mais lorsqu’on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Cela faisait de la peine au Prophète, mais il se gênait de vous (congédier), alors qu’Allah ne se gêne pas de la vérité [...].* » (Coran 33/53).

A ce sujet, al-Sa'dî, qu'Allah lui fasse miséricorde, fit le commentaire suivant : « Allah, le Très Haut, ordonne à Ses serviteurs croyants de se plier aux normes de la discipline vis-à-vis du Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lorsqu’ils entrent dans l’une de ses demeures. C’est pourquoi Il leur dit : ***« Ô vous qui croyez ! N’entrez pas dans les demeures du Prophète, à moins qu’invitation ne vous soit faite à un repas »,*** c'est-à-dire qu’il ne faut pas y entrer, juste pour manger, sans demander préalablement la permission. De même, vous êtes tenus de ne pas ***« être là à attendre sa cuisson ».*** Ceci s’applique aussi bien au temps passé à attendre la fin de la cuisson qu’à celui passé après le repas, en abusant de la gentillesse du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam.
Ainsi, vous ne devez donc entrer dans les demeures du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qu’à deux conditions : que vous ayez d’abord la permission d’y entrer, et que la durée de la visite se limite au besoin qui fait l’objet de celle-ci. C’est

justement pourquoi Allah, le Très Haut, a dit : ***« Mais lorsqu'on vous appelle, alors, entrez. Puis, quand vous aurez mangé, dispersez-vous, sans chercher à vous rendre familiers pour causer »***. Ceci s'applique au temps passé aussi bien avant le repas qu'après. Ensuite, Allah, exalté soit-Il, indiqua la raison justifiant cette interdiction et l'avantage qui en découle, à savoir que ***« Cela »*** c'est-à-dire votre attente excessive et injustifiée ***« faisait de la peine au Prophète »,*** car il supportait ainsi la gêne d'être empêché de gérer les affaires de sa maison. ***« [...] mais il se gênait de vous (congédier) »,*** car, comme d'habitude, il est embarrassant pour les gens en général, et notamment ceux qui sont généreux, de congédier leurs hôtes. Or, ***« Allah ne se gêne pas de la vérité »*** ; c'est que l'ordre de la Charia doit être impérativement exécuté, même si l'on imagine que la discipline et la pudeur impliquent son délaissement.
Il faudrait par contre souligner que tout fait allant à l'encontre de cet ordre est dépouillé de toute sorte de discipline. Allah, le Très Haut, ne se gêne pas de vous ordonner ce qui est bon pour vous et la complaisance à l'égard de Son Messager, quel que soit cet ordre ».

Un autre incident où se manifestent l'esprit subtil et le comportement raffiné d'une personne qui évite de blesser la dignité de quiconque parmi ses Compagnons…

A cet égard, Abû Sa'îd al-Khudriyy, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, entra un jour dans la mosquée et trouva un homme assis juste au milieu de la mosquée, les doigts croisés, plongé dans ses pensées. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui fit signe pour attirer son attention, mais celui-ci ne s'en aperçut pas. Se tournant alors vers Abû Sa'îd, qu'Allah soit satisfait de lui, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

- ***« Lorsque l'un de vous se met en prière, qu'il ne se croise pas les doigts, car le croisement des doigts vient de Satan. Tant que vous demeurez dans la mosquée, vous êtes en état de prière jusqu'à ce que vous la quittiez »*** (Ahmed).

Comment un homme peut-il avoir un tel cœur qui s'épanche, avec une telle sagesse, une telle clémence, une telle douceur et une telle compassion ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne supportait jamais que l'un de ses Compagnons, quel qu'il fût, se fâche contre lui.

A cet égard, Abû Sa'îd al-Khudriyy, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Quand le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, partagea le butin (de Hunayn)

entre les Qoraychites et les autres tribus arabes (dont les cœurs étaient à rallier à l'Islam), sans en donner aux Ansars, ceux-ci se sentirent si contrariés que l'on entendit parmi eux des propos indignés. L'un d'eux dit :

- « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a favorisé son peuple ».

Sa'd ibn 'Ubâda alla donc voir le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et lui dit :

- « Ô, Messager d'Allah ! Ces gens se sentent, dans leur for intérieur, affligés par ce que tu as fait au sujet du partage du butin que tu viens d'emporter. C'est que tu l'as partagé parmi ton peuple et que tu en as fait des dons abondants aux tribus arabes. Or, rien ne fut octroyé au Ansârs ».
- ***« Et qu'en penses-tu, ô, Sa'd ? »***, lui demanda-t-il.
- « Ô, Messager d'Allah ! Je ne suis qu'un membre de ce peuple », répliqua Sa'd.
- ***« Rassemble les donc dans cette bergerie »***, lui demanda le Messager d'Allah.

Sa'd sortit alors et rassembla les gens dans ladite bergerie. Certains des Muhâdjirûn arrivèrent et il les laissa entrer alors qu'il l'interdit à un autre groupe qui les suivait. Une fois tous les Ansars assemblés, Sa'd alla trouver le Messager d'Allah et lui dit :

- « Voilà, ce groupe des Ansârs s'est réuni pour t'écouter ».

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, alla alors les voir, et, après avoir célébré les louanges d'Allah en évoquant toutes les qualités dont Il est digne, il dit alors :

- ***« Ô, les Ansars ! On m'a fait part des propos que vous avez tenus et de l'affliction que vous avez ressentie. Allah ne vous a-t-Il pas guidés (grâce à moi) alors que vous étiez égarés (plongés dans l'idolâtrie)? Allah ne vous a-t-Il pas enrichis (grâce à moi) alors que vous étiez pauvres ? Allah ne vous a-t-Il pas unis (grâce à moi) alors que vous étiez divisés ? ».***
- « Allah et Son Messager ont certes tout le mérite de nous avoir comblés de faveurs », répliquèrent-ils.
- ***« Qu'est-ce qui vous empêche de me répondre, ô, les Ansars !? »***, leur demanda le Prophète.
- « Comment veux-tu qu'on réponde, ô, Messager d'Allah ? Allah et Son Messager ont certes tout le mérite de nous avoir comblés de faveurs », lui dirent-ils.
- ***« Si vous aviez voulu, vous auriez pu dire tant de choses, et, en l'occurrence, vous auriez dit vrai et vous auriez certes été pris pour véridiques. Vous auriez pu dire : tu es venu à nous alors que les gens te traitaient de menteur et nous t'avons cru ; tu es venu à nous vaincu et nous t'avons soutenu ; tu es venu à nous alors qu'on t'avait chassé et nous t'avons abrité ; tu es venu à nous***

nécessiteux et nous t'avons enrichi. Avez-vous éprouvé, ô, les Ansars, de l'affliction parce que j'ai cherché, par des choses futiles de la vie de ce bas monde, à rallier les cœurs d'un groupe de gens à l'Islam, et que j'ai eu confiance en votre foi inébranlable à laquelle je vous ai livrés. N'êtes-vous donc pas satisfaits, ô, les Ansars, que ces gens remportent les moutons et les chameaux, tandis que vous emmenez le Messager d'Allah chez vous ? Par Celui Qui détient l'âme de Muhammad entre Ses Mains, si ce n'était l'émigration, j'aurais été un homme des Ansars. Si les gens s'engageaient sur une voie et que les Ansârs optaient pour une autre, je préférerais certes m'engager sur celle des Ansars. Ô, Allah ! fais miséricorde aux Ansârs, aux fils des Ansars et aux petits fils des Ansars ! ».

Abû Sa'îd, qu'Allah soit satisfait de lui, poursuivit : « Les gens éclatèrent tellement en sanglots qu'ils mouillèrent leurs barbes, et ils déclarèrent :

- « Nous agréons favorablement comme part et comme sort le Messager d'Allah ! »

Enfin, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, repartit et ils se dispersèrent. » (Ahmed).

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses épouses

Quant au comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses épouses, c'est ce que la plume demeure incapable de décrire. Pour éviter l'embarras de trouver mes connaissances en matière de rhétorique et d'éloquence mises à l'épreuve, je me contenterai de citer les textes qui témoignent de sa bienveillance à leur égard et des moeurs éminentes dont il se parait en les traitant.

D'ailleurs, tel devrait certes être le comportement de celui qui dit le jour de 'Arafat :

« Craignez Allah à travers vos femmes car vous les avez prises selon un pacte que vous avez conclu avec Allah et ce n'est qu'avec la permission d'Allah que vous cohabitez avec elles » (Mouslim).

C'est également lui, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui dit :

> ***« Soyez bienveillants à l’égard des femmes ! La femme a été créée à partir d'une côte et la partie la plus tordue de la côte est sa partie supérieure. Si vous cherchez à la redresser, vous la brisez et, si vous la laissez comme elle est, elle ne cesse d'être tordue. Enjoignez-vous mutuellement la bienveillance à l’égard des femmes. »*** (Boukhari et Mouslim).

Il a dit également, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

> ***« La femme a été créée à partir d'une côte. Jamais elle ne deviendra droite quoi que tu fasses. »*** (Mouslim).

A cet égard, Samra ibn Djandab, qu'Allah soit satisfait de lui, indiqua que le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

> ***« La femme a été créée à partir d'une côte : si tu la redresses tu la brises. Cajole-la alors, c’est ainsi que tu jouiras en vivant avec elle (bien qu’elle soit tordue). »*** (Ibn Hibbân).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était fidèle envers ses épouses.

A ce sujet, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, a dit : « Je n'ai jamais éprouvé de jalousie vis-à-vis d’une femme comme j'en ai éprouvé vis-à-vis de Khadidja, bien que cela eût fait trois qu’elle était décédée quand il, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, m’épousa. C’est qu’en effet, il ne cessait de parler d'elle. Son Seigneur, exalté soit-Il, lui ordonna d’annoncer à Khadîdja la bonne nouvelle qu’elle aurait au Paradis une demeure en perles creuses. Quand il égorgeait un agneau, il lui arrivait de (le couper en morceaux pour) l’envoyer aux anciennes amies de Khadîdja. » (Boukhari et Mouslim).

Aussi Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle a dit : « Je n'ai jamais éprouvé de jalousie vis-à-vis des épouses du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, comme j'en ai éprouvé vis-à-vis de Khadîdja alors que je ne l'avais jamais vue. C’est qu’en effet, le Prophète parlait beaucoup d'elle. Quand il égorgeait un agneau, il lui arrivait de le couper en morceaux pour les envoyer aux anciennes amies de Khadidja. Il m'est peut-être arrivé de lui dire :

- « On dirait qu'il n'existe au monde d'autres femmes que Khadîdja ! »

Et il disait :

- « ***Elle était ceci, elle était cela, et c'est d'elle que j'ai eu des enfants.*** » (Boukhari).

A cet égard, Masrûq, qu'Allah lui fasse miséricorde rapporta le hadith où, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, dit : « Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, évoquait Khadîdja, il la louait en lui faisant les meilleurs éloges. Dévorée de jalousie, je lui dis un jour :

- « Qu'as-tu à évoquer le souvenir d'une vieille femme, aux gencives rouges (édentées) ? Allah, à la place, t'a donné maintenant une meilleure épouse qu'elle ! ».
- « ***Allah, exalté soit-Il, ne m'a pas donné une meilleure épouse qu'elle. Elle eut foi en mon Message lorsque les gens le démentirent. Elle crut en moi lorsque tous les gens me traitèrent de menteur. Elle dépensa sa richesse pour alléger le fardeau de mon chagrin lorsque les gens m'abandonnèrent. Elle me donna, par la grâce d'Allah, la progéniture qu'aucune autre épouse ne put me donner, répliqua-t-il.*** » (Ahmad).

Comme elle était immense, la fidélité de notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam ! Il aurait pu prendre la parole de Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, à la légère, il aurait même pu la négliger complètement. Or, c'est pour la défense de sa première épouse qu'il opta, et ce en raison de la fidélité qui le caractérisait, qu'Allah fasse son éloge et lui accorde le salut.

Lorsqu'une fois, il envoya aux anciennes amies de Khadîdja des morceaux d'un agneau qu'il avait égorgé et que Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui dit quelque chose qui suscita sa colère, il lui dit, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam : ***« Certes, Khadîdja m'a accordé son amour. »*** (Mouslim).

Telle est la fidélité, une qualité qui suscite l'admiration de l'homme autant que le fait la subtilité d'un tel langage, traduisant cette éminente qualité en quelques mots. Tel est le comble de la noblesse de caractère dans laquelle l'humanité puise les sources de sa survie. Lorsque la vie se trouve dénuée de fidélité, la mort acquiert alors plus de mérite. Où que vous cherchiez, trouverez-vous une personne plus éminente et plus magnanime que la personne fidèle ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'enquérait des besoins de ses épouses et allait les voir chaque jour.

D’après Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle : « Lorsque le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, partait l’après-midi, il entrait chez chacune de ses femmes, s’approchait de chacune d’elles (pour la cajoler) sans jamais entamer de relations intimes avec elle ; et c’est une fois arrivé chez celle dont c’était le jour attitré qu’il passait alors la nuit. » (Boukhari et Abou Dawoud).

Notre Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, cajolait ses épouses.

A cet égard, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, raconta : « Je sortis une fois avec le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dans l’une de ses expéditions. J’étais alors jeune et légère. Il dit alors aux gens d’avancer et ils avancèrent (nous laissant seuls à l’arrière) ; ensuite il me dit :

- ***« Viens ! Faisons la course ! »***.

Nous courûmes et je le devançai. Il se tut alors. Plus tard, alors que j’avais pris de l’âge et du poids, et que j’avais aussi complètement oublié cette anecdocte, je partis encore une fois avec lui en voyage. Il ordonna aux gens de partir devant et ils avancèrent (nous laissant seuls à l’arrière), puis il me dit :

- ***« Viens ! Faisons la course ! »***.

Nous courûmes et, cette fois, c’est lui qui me devança. Il se mit alors à rire en disant :

- ***« C’est ma revanche pour la dernière fois***. » (Ahmed).

C’est lui, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui a dit :

> ***« Tout divertissement est vain, sauf le fait de manier sa lance, d’entraîner son cheval et de cajoler sa femme, ceux qui font cela seront certes récompensés »*** (Ahmed, Abou Dawoud, al-Nasâ`î et Ibn Mâdja)

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, plaisantait avec ses épouses.

Un jour, il se mit à rivaliser avec Aïcha, pour plaisanter, afin de la devancer en sortant par la porte.

D’après Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle : « Un jour, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, retourna d’un cortège funèbre à al-Baqî' alors que, souffrant d’un mal à la tête, je gémissais en disant :

- « Oh ! Quel mal de tête ! ».
- ***« C'est à moi plutôt de dire : Quel mal de tête ! »***, répliqua-t-il, puis il ajouta :

  « Quel désavantage trouveras-tu si tu meurs avant moi, et que je me charge de ta toilette mortuaire et de ton enveloppement dans ton linceul, que j’accomplisse ensuite la prière funéraire en ta faveur et que je t’enterre ? ».
- « Par Allah ! je pense que, le cas échéant, après avoir accompli tout ceci, tu rentrerais le soir dans ma demeure pour y passer la nuit avec l’une de tes femmes ! », répliquai-je.

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sourit ; mais, ensuite, recommença cette douleur cuisante qui s’emparait de lui et suite à laquelle il mourut. » (Boukhari et al-Nasâ`î).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, aidait ses épouses à accomplir les tâches ménagères.

A cet égard, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, fut interrogée sur ce que faisait le Prophète à la maison. Elle dit :

- « II servait sa famille et, quand venait l'heure de la prière, il se rendait à la mosquée. » (Boukhari).

En réponse à une question pareille, elle répondit, qu'Allah soit satisfait d’elle :

- « Il raccommodait ses vêtements, réparait ses souliers et participait avec elles aux tâches ménagères, comme le font les hommes chez eux. » (Ahmed).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait preuve de patience lorsque ses épouses lui portaient préjudice.

D’après Djâbir ibn 'Abdillah, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père : « Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, avança pour prendre la permission d'entrer chez le Messager d'Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, alors que les gens étaient assis à sa porte sans que personne d’entre eux ne fût autorisé à entrer. Or, on le lui permit et il entra. Ensuite, 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui, arriva et demanda la permission

d'entrer et on le lui permit également. Il trouva le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, assis, entouré de ses épouses, et gardant le silence ».

Djâbir poursuivit : « 'Umar se dit alors :

- « Je vais essayer d’amuser le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, peut être qu’il rira ».

Il lui dit donc :

- « Ô, Messager d'Allah ! Si tu avais vu mon épouse, elle m’a demandé sa part à l'entretien financier de la famille, je lui ai donné alors, en retour, un coup au cou ! ».

Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, se mit alors à rire jusqu'à découvrir ses molaires et dit :

- « ***Elles m'entourent justement pour réclamer leur part à l'entretien de la famille »***.

Abû Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, se leva donc pour frapper Aïcha alors que 'Umar se dirigea vers Hafsa pour lui tordre le cou, et chacun d'eux gronda sa fille en disant :

- « Vous demandez au Messager d’Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, ce qu'il ne possède pas ?! ».

Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, interdit à ses deux Compagnons d'agir de la sorte alors que ses épouses s’écrièrent :

- « Par Allah ! On ne demandera plus dorénavant au Messager d'Allah ce qu'il ne possède pas ! ».

Ensuite, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, les abandonna un mois ou vingt-neuf jours, suite auxquels le verset suivant lui fut révélé :

- ***« Ô Prophète ! Dis à tes épouses : « Si c’est la vie présente que vous désirez et sa parure, alors venez ! Je vous donnerai [les moyens] d’en jouir et vous libérerai [par un divorce] sans préjudice »***.

- ***« Mais si c’est Allah que vous voulez et Son messager ainsi que la Demeure dernière, Allah a préparé pour les bienfaisantes parmi vous une énorme récompense. »*** (Coran 33/28-29).

Le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, commença par Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, et lui dit :

- ***« Ô, Aïcha ! Je vais t'entretenir d'une affaire, mais je ne veux pas que tu me répondes à la va-vite sans avoir consulté tes parents »***.

Elle lui demanda :

- « Quelle est cette affaire, ô, Messager d'Allah ? ».

Il lui récita alors le verset. Elle lui dit alors :

- « Est-ce à ton sujet que je consulterais mes parents ? A quoi bon puisque je choisirai, certes, Allah et Son Messager; et je te serais reconnaissante de ne mentionner à aucune de tes épouses ce que j'ai choisi ».

Or, il lui répondit :

- « ***Si l'une d'elles m'interroge sur ce que tu as choisi, je le lui dirai. Allah ne m'a pas envoyé comme réprimandeur opiniâtre, mais Il m'a envoyé comme un enseignant qui facilite les choses.*** » (Mouslim).

Si vous méditez sur cette histoire, vous verrez comment le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, malgré la peine que lui causa leur requête, s'arma de patience, voire interdit à Abû Bakr et à 'Umar, qu'Allah soit satisfait d'eux, de battre leur fille. De plus, lorsque Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, lui demanda de n'informer aucune de ses épouses du choix qu'elle avait fait, il refusa, car il était soucieux de les guider toutes vers ce qui était dans leur intérêt.

Je me suis demandé à maintes reprises comment un cœur pouvait faire preuve de tant de clémence ?! Par Allah ! Plus l'on médite sur de telles histoires, plus l'on se trouve incité à espérer de plus en plus la miséricorde d'Allah, exalté soit-Il. C'est que si la clémence de celui qu'Allah a créé est si grande, quelle peut être alors la miséricorde d'Allah, exalté soit-Il, envers Ses serviteurs ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était flexible, doux et tolérant avec ses épouses.

Lorsque Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, désira accomplir une 'Umra après le Hadj, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, le lui permit. Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, dit à ce sujet : « Lorsqu'elle (Aïcha) désirait une chose, il la lui autorisait. En effet, il ordonna à 'Abd al-Rahmân ibn Abî Bakr de la prendre (en croupe) et de lui faire accomplir la 'Umra à partir de Tan'îm. » (Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'était pas agressif avec ses épouses.

D’après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Alors que le Prophète, Salla Allahou Alaihi wa Sallam, était chez l'une de ses épouses, une autre de ses épouses lui envoya une assiette de nourriture. C'est alors que l'épouse chez qui le Prophète, Salla Allahou Alaihi wa Sallam, se trouvait frappa la main du serviteur (qui portait l'assiette) ; celle-ci tomba et se brisa en deux. Le Prophète, Salla Allahou Alaihi wa Sallam, rassembla les deux morceaux de l'assiette cassée et se mit à y remettre la nourriture qui s'y trouvait, en disant :

- ***« Elle est jalouse, votre mère ! Elle est jalouse, votre mère ! ».***

Et, s’adressant aux invités, il leur dit :

- ***« Mangez-en ! »***.

Ensuite, il retint le serviteur, jusqu'à ce que l’autre épouse (chez qui il se trouvait) apportât son assiette à elle. Il envoya alors celle qui était en bon état à l'épouse dont l'assiette avait été cassée et laissa l'autre chez celle qui l'avait brisée. » (Boukhari).

A cet égard, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, raconta : « Usâma trébucha une fois sur le seuil de la porte, et se blessa le visage. Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me dit alors :

- ***« Essuie-lui le visage ! »***.

Aïcha poursuivit : « Or, ceci me dégoûta. (Ayant remarqué mon dégoût), le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit alors à sucer lui-même le sang qui coulait puis à le cracher loin du visage du blessé. » (Ibn Mâdja).

D’un tel incident, l’on remarque qu’il toléra le dégoût de sa femme et ne le lui reprocha pas.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne battait jamais ses épouses.

Selon Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n'a jamais frappé qui que ce fût de sa main, ni une femme, ni un serviteur, à moins que ce ne fût lors d’un combat pour la cause d’Allah. » (Mouslim).

A cet égard, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit :

« N'a-t-il pas honte celui d'entre vous qui frappe sa femme tel qu'il frappe son étalon ou son esclave, alors qu il se permettra peut-être ensuite de l’embrasser ! » (Mouslim).

Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, autorisa aux époux de frapper leurs épouses, nombreuses furent celles qui vinrent le chercher dans ses demeures afin de se plaindre auprès de lui de leurs époux. A ce sujet, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

« Voilà donc qu'un grand nombre de femmes sont venues chez les femmes de Muhammad, se plaignant de leurs maris. Ces derniers ne sont certainement pas les meilleurs parmi vous. » (Abou Dawoud).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait preuve d’équité à l’égard de ses épouses.

A ce sujet, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, dit : « Lorsque le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, procédait à un partage entre nous, il le faisait équitablement, en disant :

- *« **Ô, Allah ! Tel est mon partage au niveau de ce que je peux contrôler ; ne me reproche pas ce que tu possèdes et que je ne peux pas contrôler.** »* (Abou Dawoud, Tirmidhî, al-Nasâ`î et Ibn Mâdja).

Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, dit également à ce sujet : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, ne favorisait aucune d’entre nous par rapport aux autres quant à son séjour chez nous. » (Abou Dawoud).

Sa justice se manifestait clairement lorsque, à chacun de ses voyages, il tirait au sort laquelle de ses femmes partirait avec lui. (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, les guidait, leur commandait le bien et leur interdisait le blâmable.

A cet égard, Umm Salama, qu'Allah soit satisfait d’elle, dit que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'étant réveillé une nuit, s'écria :

- ***« Louanges à Allah ! Combien de tentations fera-t-Il descendre cette nuit ? Combien de dons fera-t-Il descendre cette nuit ? Qui réveillera celles qui***

occupent ces chambres ? Combien de femmes bien vêtues en ce monde seront nues dans l'Au-delà ?! » (Boukhari).

A travers ce hadith, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, désigne ce bas monde, où les serviteurs d'Allah seront à la fois exposés aux tentations et comblés de dons provenant de leur Créateur, ce qui les poussera par conséquent à y rivaliser les uns avec les autres. Quant aux femmes « qui occupent ces chambres », ce sont les épouses du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qu'il réveillait afin d'accomplir la prière nocturne.

Quant à Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, elle a rapporté ceci : « Je dis au Prophète :

- « Je ne te citerai de Safiyya (sa co-épouse) que ce défaut (et elle fit signe de la main qu'elle était petite de taille) ».

Il me dit :

- « ***Tu viens de proférer une parole qui, une fois mélangée à la mer, serait suffisante pour altérer son goût et son odeur*** ».

A cet égard, Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, dit, d'après Djuwayriyya, qu'Allah soit satisfait d'elle : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit la prière de l'aube puis sortit de bonne heure alors qu'elle était dans son oratoire. Ensuite, il rentra quand le soleil était bien au-dessus de l'horizon, sans qu'elle n'ait bougé de sa place. Il lui dit :

- « ***Tu es toujours dans l'état où je t'ai quittée ?*** ».
- « Oui », dit-elle.

Il lui dit alors :

- « ***Après t'avoir quittée, j'ai répété trois fois de suite quatre paroles qui, une fois pesées, seraient plus lourdes que tout ce que tu as dit depuis ce matin :***

  « ***Subhân Allah wa bihamdih, 'adada khalqih, wa rida nafsih, wa zinata 'archih, wa midâda kalimâtih*** »

  (Gloire et pureté ainsi que louange à Allah autant de fois (que l'univers compte de) Ses créatures ; autant de fois pour Le satisfaire ; autant de fois égales au poids de Son Trône et au volume de l'encre de Ses paroles). » (Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, protégeait ses épouses et éprouvait une saine jalousie à leur égard.

Selon Sahl ibn Sa'd, qu'Allah soit satisfait de lui, un homme regarda (en cachette) à travers une fente qui se trouvait dans la porte du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui se frottait alors la tête avec un bâton (sous forme d'un peigne en bois). L'ayant aperçu, il le lui reprocha en disant :

- ***« Si j'avais su que tu me regardais, je t'aurais enfoncé ce bâton dans l'œil. L'autorisation n'a été imposée que dans le but de ne plus regarder (à l'improviste dans la maison d'autrui). »*** (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, consultait ses épouses.

Une fois achevée la rédaction du traité de Houdaybiya, le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit à ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux :

- ***« Levez-vous ! Egorgez les bêtes de sacrifice ! Puis rasez-vous les cheveux (pour vous désacraliser) ! ».***

Or, aucun des Compagnons ne se leva. Ayant répété son ordre trois fois sans que personne ne se levât, le Messager d'Allah, tellement touché, entra alors chez son épouse Umm Salama, et lui raconta comment les gens réagirent à son ordre. Elle lui dit alors :

- « Que dirais-tu, ô, Messager d'Allah, de ce que je te propose là ? Je te suggère de sortir, sans parler à personne, jusqu'à ce que tu entreprennes ton sacrifice et que tu appelles ton coiffeur pour qu'il te rase les cheveux ».

Il sortit alors, ne s'adressa à personne jusqu'à ce qu'il accomplît tout ceci : il entreprit son sacrifice, appela son coiffeur pour se faire raser les cheveux. Voyant ce que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, fit, la consternation des Compagnons se dissipa et ils se précipitèrent pour faire le sacrifice et pour se faire raser les uns par les autres (Boukhari).

En somme, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était la personne qui faisait preuve des meilleures mœurs avec ses épouses.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi, n'est-ce pas lui, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui a dit :

> ***« Le croyant qui a la foi la plus parfaite est celui qui a le meilleur comportement, et le meilleur d'entre vous est celui qui est le plus prévenant envers ses épouses »*** *(Tirmidhî).*

Parmi les situations qui étayent cette réalité, notons, entre autres :

Lorsque Safiyya, qu'Allah soit satisfait d'elle, voulut une fois enfourcher son chameau, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'assit à côté de la monture en mettant un genou à terre, pour que Safiyya mette son pied sur l'autre et puisse monter sur le dos du chameau. (Boukhari).

Il avait également l'habitude d'appeler Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, par des diminutifs, en disant : ***« Ô, 'Aïch ! »***, pour adoucir son nom. (Boukhari et Mouslim).

Lorsqu'elle était encore jeune, il laissait les fillettes de son âge venir jouer avec elle. (Ibn Mâdja).

Notre mère, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, raconta que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, de retour de la bataille de Tabouk ou de Khaybar, entra chez elle, et trouva dans la cour de sa demeure une étoffe qu'elle avait fixée. Un vent souffla et dévoila des poupées que l'étoffe couvrait. Il lui demanda alors :

- ***« Qu'est ce que c'est, ô Aïcha ? »***.
- « Ce sont mes filles », répliqua-t-elle.

Voyant parmi les poupées un petit cheval ailé en tissu raccommodé, il lui dit :

- ***« Mais qu'est-ce c'est ce que je vois là parmi elles ? »***.
- « C'est un cheval ».
- ***« Et qu'est-ce qu'il a sur le dos ? »***.
- « Ce sont deux ailes ».
- ***« Un cheval à des ailes ?! »***.
- « N'as-tu jamais entendu parler des chevaux ailés de Sulaymân ?! ».

Aïcha poursuivit : « Là, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, se mit à rire jusqu'à découvrir ses molaires. » (Abou Dawoud).

A cet égard, Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle, dit : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s'appuyait sur mon giron alors que j'avais mes menstrues; et récitait le Coran. » (Boukhari et Mouslim).

Elle dit de même, qu'Allah soit satisfait d’elle : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, me couvrait de sa robe alors que je regardais les Abyssins jouer (avec leurs javelots) dans la mosquée, et patientait jusqu’à ce que l’ennui me gagne. Soyez donc tolérants quant aux caprices de la jeune fille, qui s’intéresse plus au divertissement. » (Boukhari et Mouslim).

D’après Churayh, qu'Allah lui fasse miséricorde : « J’interrogeai un jour Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’elle :

- « Est-il permis à la femme de manger avec son mari alors qu’elle est en période de menstrues ? ».

Elle dit :

- « Oui. Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, m’appelait pour manger avec lui alors que j’étais en période de menstrues. Il prenait en main un os encore couvert de viande et me conjurait de le prendre. Je mangeais la viande qu’il y avait, puis il le reprenait et mettait sa bouche à l’endroit où j’avais mordu, sur l’os. Puis il demandait de l’eau à boire, et me conjurait de boire avant lui à la coupe. Je la prenais et en buvais, puis je la reposais ; alors, il la prenait et en buvait, posant ses lèvres à l’endroit où j’avais bu, sur la coupe. » (al-Nasâ`i).

Une fois, Aïcha, entra chez Zaynab (sa co-épouse), qu'Allah soit satisfait d’elles, en étant très en colère. Zaynab dit alors au Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « Il suffit que la fillette d’Abû Bakr vienne secouer ses petits bras pour qu’elle t’impressionne, tu ne peux pas résister à son amour ».

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit alors àAïcha :

- ***« Vas-y ! Venge-toi ! »***.

Aïcha dit alors : « Je me mis alors à lui lancer des piques jusqu'à ce qu'elle fût réduite au silence. Là, je vis le visage du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, s’épanouir. » (Ahmed et Ibn Mâdja).

D’après Aïcha, qu'Allah soit satisfait de lui : « Pendant qu’il jeûnait, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, embrassait et caressait ses femmes, mais il était plus maître qu’aucun de vous de sa verge. » (Boukhari et Mouslim).

Les Musulmans connaissaient la prédilection qu’avait le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pour Aïcha. Aussi, lorsque l'un d'eux avait un cadeau à lui offrir, et pour gagner sa satisfaction, il attendait que le Prophète fût dans l'appartement de Aïcha et alors, il envoyait le porteur du cadeau le trouver chez elle.

Les femmes du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, mandèrent Umm Salama et lui dirent :

- « Parle au Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et demande-lui de dire aux gens que quiconque désire lui offrir un cadeau, qu’il le lui offre à la demeure de l’épouse chez qui il se trouve ».

Umm Salama lui rapporta leur message, mais il ne répliqua pas. Lorsqu’elles l’interrogèrent sur sa réaction, elle leur dit :

- « Il ne m’a rien dit ».
- « Parle-lui une autre fois », lui demandèrent-elle.

Elle traita le même sujet avec lui lorsqu’il était chez elle, mais il ne répliqua toujours pas. Lorsqu’elles l’interrogèrent sur sa réaction cette fois, elle leur dit de même :

- « Il ne m’a rien dit ».
- « Insiste sur ce sujet jusqu’à ce qu’il te réponde », lui demandèrent-elles.

Une fois arrivé chez elle, elle lui parla du même sujet. Là, il lui dit :

- ***« Ne me fais pas tort en en faisant à Aïcha ! Elle est la seule avec laquelle il m’arrivait de partager ma couverture au moment où je recevais la Révélation »***.
- « Je me repens auprès d’Allah, ô, Messager d’Allah, de t’avoir fait le moindre tort », s’exclama-t-elle.

Ensuite, ses épouses mandèrent sa fille, Fâtima, qu'Allah soit satisfait d’elle, pour qu’elle lui en parle. Elle lui en parla et telle fut sa réplique :

- ***« Ma chère fille, n'aimes-tu donc pas ce que j'aime moi-même ? »***.

- « Si », répliqua-t-elle.

Elle retourna alors chez elles et leur rapporta sa réplique. Elles lui demandèrent :

- « Retourne encore une fois chez lui ».

Or, cette fois, Fâtima refusa d’intervenir.

Elles dépêchèrent donc auprès de lui, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, Zaynab bint Djahch, qu'Allah soit satisfait d’elle. Celle-ci entra alors et lui dit sur un ton agressif :

- « Tes femmes te demandent, en te conjurant par Allah, d'être impartial et de ne pas favoriser la fille de Ibn Abî Quhâfah (Abû Bakr) ».

Elle parla à haute voix et, s’adressant à Aïcha qui était alors assise, elle dit du mal d’elle. Là, le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, regarda Aïcha, lui permettant ainsi de parler à son tour. Aïcha prit alors la parole et répliqua à Zaynab jusqu'à ce qu'elle l'eût réduite au silence. A ce moment, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, regarda Aïcha et dit en souriant :

- ***« Elle est bien la fille de Abû Bakr. »*** (Boukhari).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, appela une fois Abû Bakr pour se plaindre auprès de lui de Aïcha, qu'Allah soit satisfait d’eux. Alors qu’ils étaient chez lui, Aïcha, afin de se défendre, dit :

- « Ne dis-tu pas que que tu es un Prophète, agis donc de la sorte ! ».

Là, Abû Bakr se leva et abattit sa main, en une gifle retentissante, sur la joue de sa fille !

Désolé, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Oh non, Abû Bakr ! Ce n’est pas pour cela que nous t’avons appelé ! »***. ('Abd al-Râziq).

Avant de passer à un autre sujet, j’aimerais poser cette question à mon cher lecteur : si l’on faisait preuve d’un tel comportement dans nos foyers, les problèmes conjugaux existeraient-ils ?

Qu’Allah fasse l’éloge du Prophète, Muhammad, de sa famille et de l’ensemble de ses Compagnons, et qu’Il leur accorde le salut.

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses serviteurs

Quant au comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ceux qui étaient à son service :

Il ne blâmait ni ne réprimandait ses serviteurs.
D'après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Lorsque le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, arriva à Médine, il n'avait pas de serviteurs. Abû Talha me prit alors par la main, m'emmena chez le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam et lui dit :

- « Ô, Messager d'Allah ! Anas est un garçon sagace, prends le comme serviteur ».

Anas poursuivit : « Je le servis aussi bien pendant ses voyages que pendant son séjour à Médine. Jamais il ne me dit « Pourquoi as-tu fait telle chose ? » Ni « Si seulement tu avais fait telle chose de telle façon ! » (Boukhari et Mouslim).

Est-il possible qu'un jour passe sans que l'un de nous ne fasse des reproches à son serviteur ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, tolérait les erreurs de ses serviteurs et plaisantait avec eux.

D'après Anas, qu'Allah soit satisfait de lui : « Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était la personne qui avait le meilleur comportement. Un jour, il m'envoya pour accomplir une tâche qu'il me confia. Lorsque je sortis, je passai par des gamins en train de jouer au marché, et je me mis alors à jouer avec eux. Soudain, je vis derrière moi le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui me prit par le cou. Je le regardai alors qu'il me disait en riant :

- ***« Ô, Unays*** (diminutif de Anas) ***! Es-tu allé là où je t'ai ordonné ?! ».***
- « D'accord. J'y vais tout de suite, ô, Messager d'Allah ! » (Mouslim).

Le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, demandait à ses serviteurs quels besoins ils avaient.

A cet égard, Ziyâd ibn Abî Ziyâd, un serviteur des Banû Makhzûm, rapporta d'après l'un des serviteurs du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sans indiquer s'il

était un homme ou une femme, que le Prophète disait souvent à ce dernier :

- ***« Dis-moi de quoi as-tu besoin ? ».***

Le serviteur poursuivit : « Un jour, je lui dis :

- « Ô, Messager d'Allah ! Voilà ce dont j'ai besoin ».
- ***'Que désires-tu alors ?'***, me demanda-t-il, alors, je lui dis :
- « Je te demande d'intervenir en ma faveur le jour de la Résurrection ».
- ***« Qui t'a guidé vers une telle demande ? ».***
- « C'est mon Seigneur ! ».
- ***« Aide-moi alors contre toi-même (contre tes passions) par l'abondance des prosternations.*** » (Ahmed).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, respectait les sentiments de ses serviteurs.

A cet égard, Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, indiqua que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dit :

> ***« Lorsque le serviteur de l'un de vous vient lui servir le repas, s'il ne lui fait pas partager sa table, qu'il lui en donne au moins une bouchée ou deux, car c'est lui qui s'est exposé à la chaleur pour le lui cuire et a pris la peine de le lui préparer. »*** (Boukhari)**.**

Il est bien étonnant qu'il se fût attardé, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, sur de telles questions que nous estimons minimes alors qu'elles laissent leurs traces dans les âmes. Il était en fait préoccupé par la cause de toute une communauté !

Il n'acceptait jamais, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qu'un serviteur ou un esclave soit battu.

D'après Abû Mas'ûd al-Badrî, qu'Allah soit satisfait de lui : « Alors que j'étais en train de frapper l'un de mes serviteurs, j'entendis une voix derrière moi me dire :

- ***« Ô, Abû Mas'ûd ! Sache que… ».***

La grande colère que je ressentais m'empêcha de comprendre les mots, ce ne fut que lorsque cette personne s'approcha que je compris que c'était le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, qui me disait :

- ***« Sache, ô Abû Mas'ûd ! « Sache, ô Abû Mas'ûd ! ».***

Abû Mas'ûd poursuivit : « Je jetai alors le fouet que j'avais en main par terre alors qu'il me disait :

- ***« Sache, ô Abû Mas'ûd qu'Allah a plus de pouvoir sur toi que tu n'en as sur ce jeune homme ! ».***

Je lui dis alors :

- « Ô, Messager d'Allah! Désormais, je ne frapperai aucun serviteur. » (Mouslim).

A cet égard, Ibn 'Umar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, dire :

- ***« Quiconque gifle son serviteur ou le frappe ne saurait expier sa faute qu'en affranchissant ce serviteur.*** » (Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, appela les gens à traiter les serviteurs avec bienveillance.

Parmi les derniers conseils qu'il fit à sa communauté pendant son agonie figurent :

« Je vous recommande la prière ainsi que la bienveillance à l'égard de vos serviteurs. » (Ibn Mâdja).

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses proches

Quant à son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses proches, il se souciait toujours de leur prêter conseil.

Lorsque le verset suivant (sens du verset) : ***« Et avertis les gens qui te sont les plus proches »*** (Coran 26/214), lui fut révélé, il escalada le mont Safa, et se mit à interpeller les tribus de Qorayche, l'une après l'autre : ***« Ô, Banû Fihr ! Ô, Banû 'Adiyy ! »***, jusqu'à ce qu'ils se soient rassemblés tous chez lui ; même à ceux qui ne le pouvaient pas, il envoyait des messagers pour les informer de quoi il s'agissait. Abû Lahab vint alors, de même que tout Quraych. Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, leur dit alors :

- ***« Si je vous annonçais qu'il y a au pied de cette montagne des cavaliers qui veulent vous attaquer, me croiriez-vous ? ».***
- « Oui bien sûr… », répondirent-ils, « car tu n'as jamais menti ».
- ***« Eh bien ! Je vous avertis que vous êtes menacés d'un châtiment terrible ! ».***

- « Que tu périsses ! », s'écria 'Abû Lahab, « Est-ce pour cela que tu nous as rassemblés ? ».

C'est justement à cette occasion que fut révélée la parole d'Allah, exalté soit-Il : ***« Que périssent les deux mains d'Abū-Lahab et que lui-même périsse. »*** (Coran 111/1), (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait preuve de tolérance avec ses proches de même qu'avec quiconque lui portait préjudice.

A ce sujet, nous avons déjà évoqué ce qu'il fit avec son cousin Abû Sufiân ibn al-Hârith ibn 'Abd al-Muttalib et 'Abdallah ibn Abî Umayya à al-Abwâ'.

Quant à sa fille, Fâtima, qu'Allah soit satisfait d'elle, telle fut la manière dont il la traitait, et que Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, décrivit dans le Hadith suivant : « Je n'ai jamais vu une créature d'Allah qui ressemblait davantage au Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, au niveau de son allure, de son comportement et de sa belle physionomie, que Fâtima. Quand il la voyait s'approcher, il se levait, la prenait par la main, l'embrassait et la faisait asseoir à l'endroit où il était assis. Elle faisait de même quand il venait vers elle : elle se levait, le prenait par la main, l'embrassait et le faisait asseoir à l'endroit où elle était assise. » (Abou Dawoud).

Vraiment, c'est exactement à eux que s'applique le proverbe : « Tel père, tel fils ».

Cependant, cet amour qu'éprouvait le Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, à l'égard de Fâtima, qu'Allah soit satisfait d'elle, ne l'aurait jamais incité à la favoriser en lui octroyant ce à quoi elle n'avait pas droit.

A ce sujet, 'Ali ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit satisfait de lui, dit qu'il entra un jour chez Fâtima, qu'Allah soit satisfait d'elle, et, voyant que Hasan et Husayn pleuraient, il lui demanda :

- « Qu'est ce qui les fait pleurer ainsi ? ».

Telle fut la réponse de la fille du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- « C'est la faim… » (Abou Dawoud).

L'on sait tous que les Qoraychites furent peinés par la condamnation de la femme de la tribu des Banû Makhzûm qui avait volé. Usâma ibn Zayd, le bien aimé du Messager d'Allah, intercéda en faveur de la femme auprès du Messager d'Allah, Salla

Allahou 'Alaihi wa Sallam. C’est là que le Messager d'Allah lui dit sa fameuse parole :

- ***« Comment oses-tu intercéder quand il s'agit d'une des pénalités criminelles édictées par Allah ?! ».***

Ensuite, il se leva, prononça un discours puis dit :

- ***« Ô, gens ! Ceux qui vous ont précédés (les Juifs et les Chrétiens) n'ont causé leur propre perte que lorsqu'ils laissèrent impuni le noble qui avait volé tandis que le faible était châtié pour la même faute. Au nom de celui qui détient l'âme de Muhammad en Sa Main, s'il advenait que Fâtima, la fille de Muhammad, commît un vol, je lui couperais la main ».***

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, pleurait quand quelqu’un de ses proches mourait.

A cet égard, ‘Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, entra dans la demeure où se trouvait son fils Ibrâhîm alors que celui-ci exhalait son dernier soupir. Les yeux du Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, étaient pleins de larmes. 'Abd al-Rahmân ibn 'Awf, qu'Allah soit satisfait de lui, lui demanda alors :

- « Même toi, ô, Messager d’Allah, tu pleures ? ».

Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, lui dit :

- ***« Ô, Ibn 'Awf ! C’est une miséricorde »***, puis, les yeux larmoyants à nouveau, il poursuivit :
- ***« ‘Les larmes coulent des yeux, le cœur est meurtri de tristesse, mais malgré cela, nous ne prononçons que ce qui plaît à notre Seigneur. Certes, nous sommes affligés de devoir te quitter, ô, Ibrahîm !’*** » (Boukhari et Mouslim).

‘Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, narra également un autre hadith à ce sujet. Il dit : « Nous assistâmes aux funérailles d'une des filles du Messager d’Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, c’était Umm Kulthûm. Il était assis sur le bord de la tombe ». ‘Anas poursuivit : « et je vis les larmes couler de ses yeux. » (Boukhari).

A cet égard, Usâma ibn Zayd, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, narra un autre hadith. Selon lui : « La fille du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, envoya quelqu’un dire à son père :

- 'Mon fils est à l’agonie, viens donc nous tenir compagnie.'

Il lui envoya quelqu’un lui présenter son salut et dire :

- ***« Ce qu'Allah a pris Lui appartient et c’est à Lui qu’appartient ce qu’Il a donné. Tout chez Lui est lié à un terme assigné à l’avance. Qu'elle fasse donc preuve de patience en espérant la rétribution d'Allah ».***

Elle l'appela de nouveau, l’adjurant avec insistance de venir auprès d’elle. Il se leva alors en compagnie de Sa’d ibn Ubâda, de Mu’âdh ibn Djabal, de 'Ubay ibn Ka’b, de Zayd ibn Thâbit et d’autres, qu'Allah soit satisfait d'eux. On leva le petit, agonisant, vers le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, qui le mit sur ses genoux alors que l'âme de celui-ci commençait à s'agiter. Le Messager d'Allah, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, versa de chaudes larmes. Sa'd dit alors :

- « Ô Messager d'Allah ! Qu’est-ce donc que cela ? ».

Il lui répondit :

- ***« Cela est une miséricorde qu'Allah a placée dans le cœur de Ses serviteurs ; Allah, en fait, n'accorde Sa miséricorde qu'à ceux de Ses serviteurs qui font preuve de compassion. »*** (Boukhari et Moslim).

Quant à Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, il narra à ce sujet le hadith suivant : « Lorsque le Prophète, Salla Allahou ‘Alaihi wa Sallam, se rendit sur la tombe de sa mère, il pleura et provoqua les pleurs de tous ceux qui l'entouraient. Il dit alors :

- ***« J'ai demandé à mon Seigneur la permission d'implorer Son pardon pour elle, mais Il ne me l'a pas permis. Je Lui ai demandé la permission de me rendre sur sa tombe et Il me l'a permis. Rendez-vous donc sur les tombes, elles vous rappelleront la mort. »*** (Mouslim).

Son comportement, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses frères les prophètes

Quant au comportement du Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, avec ses frères les prophètes, 'Alaihim Assalam, il est à noter qu’il se souciait toujours de mentionner leurs mérites et de les rappeler fréquemment à sa communauté, tout en faisant preuve de modestie en les évoquant.

A cet égard, 'Abdallah ibn Mas'ûd, qu'Allah soit satisfait de lui, dit : « Le Messager d’Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, partagea un jour un butin. Un homme dit alors :

- « Certes c'est un partage injuste qui ne vise point l'agrément d'Allah ».

Il poursuivit : « J'allai alors trouver le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, et je lui fis part de ces propos. Une grande colère s'empara alors de lui et son visage rougit tellement que j'aurais souhaité ne lui avoir rien dit. Ensuite, il dit :

- ***« Qu'Allah fasse miséricorde à mon frère Mûsâ (Moïse), il souffrit beaucoup plus que cela et pourtant il fit preuve de patience !'*** » (Boukhari et Mouslim).

A ce sujet, Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, narra le hadith suivant du Messager d'Allah, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam :

- ***« Nous avons plus de droit qu'Ibrâhîm de douter comme il l'a fait en disant :***

  > ***« Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts », Allah dit : « Ne crois-tu pas encore ? » « Si ! dit Ibrâhîm ; mais que mon cœur soit rassuré » [...] »*** (Coran 2/260).

  Qu'Allah fasse miséricorde à Lût (Loth) parce que (dans l'adversité) il a cherché refuge auprès d'un appui solide (Allah). Et si j'étais resté en prison aussi longtemps que Yûsuf, j'aurais accepté (en toute hâte) la mise en liberté » (Yûsuf avait exigé une certaine enquête pour prouver son innocence avant de quitter la prison). » (Boukhari et Mouslim).

Il est incontestable que parmi les prophètes, Alaihim Assalam, certains ont été favorisés par rapport à d'autres. L'on tire argument à cet égard des versets où Allah, le Très Haut, dit (sens des versets) :

- ***« Parmi ces messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est à qui Allah a parlé ; et Il en a élevé d'autres en grade [...]. »*** (Coran 2/253).
- ***« Et parmi les prophètes, Nous avons donné à certains plus de faveurs qu'à d'autres [...]. »*** (Coran 17/55).

De même, il est certes indubitable que notre Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, est le meilleur des prophètes, et que ses propos à ce sujet s'inscrivent dans le cadre de son extrême modestie.

A cet égard, al-Hâfiz, qu'Allah lui fasse miséricorde, indiqua dans son livre *Al-fath* : « Si nous (qui ne sommes des prophètes), nous n'avons pas de doute, donc Ibrâhîm ne devait pas, à plus forte raison, en avoir. Autrement dit, si le doute était envisageable au niveau des prophètes, j'aurais moi même été, a fortiori, dans le doute. Or, étant donné que, comme vous le savez bien, je n'ai pas de doutes, sachez donc qu'Ibrâhîm n'en avait pas non plus. En effet, il (notre Prophète) n'a dit cela que,

soit par modestie, soit car il n’était pas encore averti qu’Il avait plus de mérite qu’Ibrâhîm ».

A ce sujet, ‘Anas, qu'Allah soit satisfait de lui, dit qu’un homme interpella le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, en lui disant :

- « Ô, toi le meilleur de toute la création ! »
- ***« Tel est Ibrâhîm »***, répliqua le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam. (Mouslim).

D’après ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit :

- ***« Il ne convient à personne de dire: « Je vaux mieux que Younoss (Jonas) fils de Matta (Amittaï). »*** (Boukhari et Mouslim).

A ce sujet, al-Nawawî, qu'Allah lui fasse miséricorde, fit le commentaire suivant : «Selon les oulémas, ces hadiths peuvent être interprétés de deux manières. La première est que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, a dit cela avant de savoir qu’il avait plus de mérite que Yûnus. Une fois l’ayant appris, il dit alors : ***« Je suis le maître des fils d’Adam »***, sans jamais mentionner que Yûnus était meilleur que lui ou que quiconque parmi les prophètes, que l’éloge et le salut d’Allah soient sur eux. Quant à la seconde interprétation, elle consiste à considérer que le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, n’a dit cela que pour dissuader tout ignorant de sous-estimer le statut de Yûnus, que l’éloge et le salut d’Allah soient sur lui, en raison de son histoire révélée dans le Saint Coran. Selon les oulémas, ce qui arriva à Yûnus ne diminua en rien la valeur de sa prophétie, fût-ce du poids d’un atome. En effet, il mentionna Yûnus en particulier à cause de ce que nous avons indiqué ci-dessus, à savoir son histoire évoquée dans le Saint Coran ».

Conclusion

Louanges à Allah Qui m’accorda la réussite de parachever cet exposé, lequel pourrait bien être résumé en une seule phrase, non pas que je me prétende doué d’un talent en matière de rhétorique ou d’une langue forte, mais parce qu’Allah, exalté soit-Il, fit la synthèse de tout ceci par Sa parole (sens du verset) :

« Et tu es certes, d’une moralité éminente.» (Coran 68/4).

En effet, notre Messager, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était le meilleur des gens au niveau de la moralité : c’est lui qui respectait le plus les personnes âgées, traitait

avec le plus de clémence les plus jeunes, dorlotait les enfants, tolérait leurs bêtises ; il était plus clément envers eux que leurs propres mères, il les embrassait et réprimandait celui qui ne traitait pas son enfant de la sorte.

Il incarnait la miséricorde aussi bien envers les humains que les animaux. Il interdisait d'utiliser comme cible n'importe quel être vivant, de séparer n'importe quelle bête de son petit, et d'amputer d'un membre un animal vivant. Il nous indiqua que la bienveillance à l'égard des animaux était l'une des raisons pour lesquelles Allah, exalté soit-Il, absout les péchés, et que par contre, la malveillance à leur égard risque bien de précipiter le serviteur d'Allah en l'Enfer. C'est qu'en fait, l'Islam est un mode de vie parfait, Allah, exalté soit-Il, n'en a rien omis.

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, faisait montre de douceur vis-à-vis des ignorants, cachait l'erreur de celui qui l'avait commise pour ne pas le couvrir de honte, prêtait conseil, instruisait, guidait et commandait de la meilleure façon.

Avec ses ennemis, il faisait preuve de vaillance sur le champ de bataille, mais les traitait avec clémence ailleurs. Nombreux furent ceux qui, par conséquent, aimèrent cette religion et s'empressèrent de l'embrasser lorsqu'ils constatèrent sa sincérité et sa moralité éminente. Il se souciait de les guider, invoquait Allah, exalté soit-Il, de les mettre sur le Droit chemin, leur pardonnait et faisait preuve de mansuétude et de fidélité à leur égard.

Tel était son comportement avec ses ennemis. Que pourrais-je alors dire pour décrire sa relation avec ses Compagnons ?!

Le Prophète, Salla Allahou 'Alaihi wa Sallam, était le meilleur des époux. Il traitait ses épouses avec générosité, faisait preuve de fidélité à leur égard, il plaisantait, s'amusait et badinait avec elles, il leur pardonnait, passait sur leurs erreurs et patientait quand elles se conduisaient mal. Il n'était jamais agressif avec elles. D'ailleurs, certains de ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, attestèrent qu'il tolérait tout ce qui ne constituait pas une désobéissance à l'égard d'Allah, exalté soit-Il. Jamais il ne frappa, ni ne dénigra, ni n'insulta, ni ne reprocha ni ne blâma excessivement l'une de ses femmes. Il était équitable à leur égard, il les guidait vers ce qui était dans leur intérêt et les consultait dans maintes affaires.

Pour conclure, je me trouve indécis, car toute parole qui vise à décrire le maître des premières et des dernières générations s'avère certes lacunaire. Allah, exalté soit-Il, est le Seul Que l'on implore pour raffermir nos pas sur la voie de Son Messager, Salla

Allahou 'Alaihi wa Sallam.

Qu’Allah fasse l’éloge de notre Prophète, de sa famille et de l’ensemble de ses Compagnons, et qu’Il leur accorde le salut.